SOCIETE AUGUSTIN BARRUEL

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LA PENETRATION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REVOLUTION DANS LE CHRISTIANISME

Courrier : 62 Rue Sala 69002 LYON

SOMMAIRE n° 12

SOMMAIRE N°1

SOMMAIRE N°2

SOMMAIRE N°3

SOMMAIRE N°4

SOMMAIRE N°5

SOMMAIRE N°6

SOMMAIRE N°7

DISPONIBLE SUR ABONNEMENT

SOMMAIRE N°8

Les huit premiers numéros sont épuisés : à défaut de pouvoir les rééditer, nous publierons leurs principaux articles une seconde fois dans les numéros suivants, à partir du N°6

DISPONIBLE SUR ABONNEMENT

SOMMAIRE N°9

DISPONIBLE SUR ABONNEMENT

SOMMAIRE N°10

DISPONIBLE SUR ABONNEMENT

SOMMAIRE N°11

GNOSE ET GNOSTICISME EN FRANCE AU XXEME SIECLE

Le courant gnostique qui a connu ses beaux jours entre le ler et le VIème siècles après JESUS CHRIST s'est ensuite occulté, en Occident du moins, sans jamais cessé pourtant de se manifester par à-coups jusqu'à nos jours.

De nombreuses études sur les doctrines gnostiques ont déjà été publiées dans ce Bulletin (note 1), et un futur article sera consacré à ces résurgences depuis le Moyen-Age, mais il nous faut aujourd'hui *"mettre les points sur les i"* à propos du réveil gnostique contemporain, puisque certains font mine de ne pas saisir nos premières explications, à moins qu'ils n'aient réellement rien compris ! On peut d'ailleurs se demander ce qui de l'un ou de l'autre serait le plus inquiétant...

Il convient donc de rappeler les faits, c'est-à-dire les diverses positions des personnes impliquées dans ce qui est devenu aujourd'hui *un scandale en milieu catholique.*

La Pensée Catholique, depuis quelques années.

La Revue "*La Pensée Catholique*" de l'abbé Luc Lefèvre abrite depuis quelques années des articles de Mr Jean Borella, et elle a fait éditer par ses *Editions du Cèdre*, voici quatre ans, le livre *"La Charité Profanée"*. Grâce à ce patronage le livre s'est trouvé diffusé dans les milieux catholiques traditionnels, notamment parmi les prêtres (note 2).

Une telle énormité nous a conduit à faire une étude approfondie de cet ouvrage, et à chercher à en mieux connaître l'auteur à travers ses références humaines et livresques ; finalement un article très circonstancié a été publié dans le Bulletin n° 9 sous le titre "La Gnose traditionaliste du Professeur Borella" que nous ne pouvons que vous encourager à relire en préliminaire.

Il est certain que cette parution a constitué un pavé dans la mare et qu'elle a déplu à pas mal de gens, au premier rang desquels l'auteur lui-même, ce qui est normal, et aussi l'abbé Lefèvre gêné de ce coup de projecteur intempestif, source de bien des interrogations de la part de ses amis désormais enclins à se méfier, voir à s'éloigner prudemment.

La meilleure solution pour le directeur de la Pensée Catholique n'eut-elle pas été de reconnaître qu'il avait été trompé, et de consacrer au moins quelques pages de sa revue à éclairer ceux qu'il avait contribué à entrainer dans l'erreur ? Manifestement ce n'est pas là sa solution : l'abbé Lefèvre a préféré jouer l'innocent, et voici que pour soutenir une position si fragile il fait donner dans le n° 203 de sa publication (Mars-Avril 1983) la garde de ses théologiens ; le spectacle vaut d'être vu et nous pensons utile et instructif d'en reproduire quelques extraits pour nos lecteurs.

Note 1 Voir à ce sujet le compte-rendu du Colloque d'août 1982 de la Société Augustin Barruel sur "Le Spiritualisme subversif" paru dans le Bulletin n°10, p. 56 à 59. La liste des articles sur la Gnose est située page 57.
Note 2 La diffusion parait avoir été plus abondante dans deux réseaux ecclésiastiques, la Fraternité St Pie X et l'Opus Sacerdotale.

Quelques avis théologiques... en faveur de la gnose borellienne

Le premier avis est celui du *RP Philibert de St Didier, OFM cap.*, sous le titre "A propos d'une controverse".

"Les controverses peuvent être utiles, même entre gens qui, partageant la même Foi, se veulent unis dans la même divine charité. Elles peuvent faire apparaite des aspects de la vérité auxquels on n'avait pas pensé tout d'abord. Mais quelles se gardent de blesser l'estime et la confiance mutuelles que nous nous devons dans notre fraternité en Jésus. C'est ce qui me pousse à entrer dans la controverse que de vrais amis font à un ami non moins cher, Jean Borella."

Il est bien dommage que la question soit ainsi réglée d'office et que soient rangés sour la même bannière les catholiques que nous sommes et le gnostique qu'est Monsieur Borella (comme l'ont montré les vingt pages de l'article paru dans le n°9 de notre Bulletin). Il n'est pas trop tôt pour faire remarquer que dans tous ces textes de la Pensée Catholique pas une seule ligne ne répond à l'article lui-même : cette bizarrerie, ou cette prudence, vaut à elle seule plus qu'une longue réponse.

"Pourquoi ? Parce qu'il remet en circulation un mot honni du fait qu'il a jadis véhiculé l'hérésie, le mot "gnose". Moi-même, en présentant dans le N° 180 de la Pensée Catholique le remarquable ouvrage de notre savant ami "La Charité profanée" je n'avais pas caché le mouvement de défiance que ce mot me faisait éprouver, mais l'éminent professeur s'en était si délicatement et pertinemment expliqué que je pensais ce point définitivement éclairci. Il en est allé autrement. Le "Combat de la Foi" a cru devoir réveiller la méfiance et un des rédacteurs de la Société Augustin Barruel est allé même jusqu'à prononcer une condamnation en règle. La réponse que lui a faite Jean Borella, digne et pertinente, s'est employée à rétablir noblement la vérité".

Nouvel escamotage à coup d'épithètes et d'adverbes ronflants qui n'expliquent rien, à l'image de la fameuse réponse de Monseur Borella que nous avons publiée dans le Bulletin N° 10 et qui, tournant autour du pot, se gardait bien d'aborder, fut-ce du bout de la plume, les vraies questions longuement étalées dans l'article mis en cause. Bizarre, n'est-ce pas ?

"Mais voilà qu'en dernier lieu, le critique qui signe dans "Le Courrier de Rome et d'ailleurs" Michel Martin renonçant à s'en prendre à la chose fait tout de même le procès du mot". "C'est un de ces mots qui tuent", déclare-t-il. Car il y a des mots qui tuent. Et il en donne pour preuve le mot "démocratie".

S'en suit tout un développement sur l'usage du mot démocratie depuis Léon XIII, ce qui est un procédé facile pour capter l'audience de catholiques anti-révolutionnaires et parler à côté du sujet. Peut-être pourrait-on rappeler la formule d'un prélat romain de l'époque du Ralliement et qui, parlant de la République et du Pape, disait :"on lui a fait avaler le mot, on lui fera bien avaler la chose".

"Michel Martin prétend que "gnose" ne peut faire que le même mauvais travail. Je crois qu'ici le raisonnement à pari n'est pas justifié. Dans démocratie en effet le contresens est dans le mot même : "gouvernement des gouvernés". Avaler cà c'est s'empoisonner. Il n'est est pas de même de "gnose" qui étymologiquement ne dit que "science" et peut donc s'employer sainement pour désigner toute science vraie".....

Que voilà donc une querelle bien mineure si "renonçant à s'en prendre à la chose, on fait simplement le procès du mot"... et comme une telle attitude réjouirait Monsieur Borella, expert en logomachie !

Malheureusement pour lui ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais bien des problèmes de fond, n'en déplaise au théologien suivant, un dominicain, *le Père René Spitz, OP, dont l'avis est précisément intitulé* "Une querelle de mots".

"Querelle de mots mal engagée par M. Martin : les deux termes "gnose" et "démocratie" appartenant à deux ordres totalement différents. La "démocratie" en tant que gouvernement du peuple nous entraine à ces sciences humaines dont on se gargarise actuellement assez volontiers. La "gnose" désigne le savoir en général. Sans doute le gnosticisme évoque les hérésies contre lesquelles s'est élevé Saint Irénée, à la fin du IIème siècle de notre ère. Mais confondre gnose et gnosticisme revient à confondre science et scientisme, c'est-à-dire, si l'on pense au XIXème siècle, à prendre Claude Bernard et Louis Pasteur pour des disciples attardés d'Auguste Comte !"

Le troisième théologien, *un dominicain anonyme*, refuse quant à lui *"toute polémique avec des auteurs qui manient si mal le raisonnement théologique"*. A voir dans quel guépier gnostique sont allés se fourrer ceux qui prétendent le manier si bien, et à constater quel aveuglement incoercible ces mauvaises fréquentations ont entrainé chez eux, il n'y a pas de quoi faire le fier, non, vraiment pas de quoi !

Le quatrième théologien borellien est encore un dominicain, *le Père Jean Tonneau, OP*, qui nous dit entre autres choses :

"Je lis toujours avec intérêt et profit dans la Pensée Catholique les articles ou recensions signées par Monsieur Jean Borella, notamment l'article paru dans le N° 193 sous le titre "Gnose chrétienne et gnoses antichrétiennes". Que le mot gnose ait "mauvaise presse dans le christianisme" l'auteur nous en avertit lui-même et il prend bien soin d'en retrouver le sens exact et légitime. Saint Irénée n'a pas réfuté la gnose mais "la prétendue gnose" ou gnose mensongère, ce qui donne à penser qu'il existe une gnose vraie".

On voit que ces quatre religieux, tous théologiens éminents, reprennent à leur compte, sans discussion et sans argument, la vieille affirmation chère au professeur Borella, chère à juste titre puisqu'elle constitue l'essentiel de sa manoeuvre : *faire croire que à côté d'un mauvais gnosticisme il existerait une bonne gnose à laquelle les chrétiens devraient enfin se convertir !*

Cette thèse constitue un énorme mensonge, ou plus exactement elle repose sur plusieurs mensonges soigneusement imbriqués qui ne peuvent cependant tromper que ceux qui le veulent bien. Que des théologiens aient vu leur perspicacité surprise sur ce point serait déjà étonnant, mais que une fois avertis et informés ils persévèrent dans une apparente ignorance, *peut-on appeler cela autrement que de la complicité ?*

Vraie Gnose... et vrai Gnosticisme

Le premier mensonge de la thèse borellienne consiste à faire croire que le désaccord repose sur un simple jeu de mots, une querelle de mots comme semblent être parfois les disputes théologiques.

Le mot "Gnose" serait tout-à-fait apte à désigner la connaissance de Dieu, et il faudrait être ignorant et sectaire pour en refuser l'usage. Trois remarques s'imposent ici :

** Il est exact que le mot "Gnose", si on le prend tout seul, tout nu, signifie "connaissance", et même n'importe quelle connaissance, et pas seulement celle de Dieu.

** Il est tout aussi certain que ce mot "Gnose" n'a pas été retenu par la théologie catholique véritable ; seuls ont penché de ce côté ceux qui précisément voulaient introduire des notions gnostiques dans le christianisme, et qui ne pouvaient mieux faire que d'utiliser le mot pour en faire passer le contenu sous-jacent.

** Le cas des Orthodoxes qui emploient ce mot ressort des deux remarques précédentes : d'une part "Gnosis" est le mot grec qui désigne la connaissance et il est compréhensible, bien que non sans danger, que des Grecs s'en servent, d'autre part certains théologiens orthodoxes ont eu des tendances para-gnostiques qu'ils ont couvert sous un vocabulaire pneumatologique, et bien loin d'être des modèles à suivre, ils sont en partie le type que l'on voudrait introduire parmi nous et que nous devons précisément éviter.

Il ressort de cela que l'emploi du mot "Gnose", ici et maintenant, ne saurait être innocent et ne peut être accepté, d'autant moins qu'à ce premier mensonge s'en ajoute un second encore plus sidérant et qui nous mène au coeur de la question.

Le second mensonge de la thèse borellienne réside en ce que cette Gnose si gentille, et dont nous ne devrions pas avoir peur, n'est en fait rien d'autre que le Gnosticisme dont on prétend par ailleurs nous concéder la nocivité.

Là se cache la subtilité qui risque de surprendre plus d'un lecteur, tenté de croire ce qu'on lui dit, ou plutôt ce que l'on feint de lui dire : puisque le mauvais Gnosticisme est apparement opposé à la bonne Gnose, il semble logique d'en déduire qu'il s'agit effectivement de deux réalités différentes voire contraires et aussi, bien entendu, que la Gnose est une bonne chose.

Or tout cela n'est que faux-semblant, mensonge éhonté, et ce qui nous est proposé en fait sous l'étiquette de *la "bonne Gnose" n'est rien d'autre que la vieille marchandise gnostique* comme il est facile, et même enfantin, de s'en rendre compte par les références humaines et livresques de Monsieur Borella lui-même.

Voilà un tour de passe-passe qui ne manque pas de souffle, reconnaissons le, mais qui ne peut réussir que s'il s'adresse à des ignorants, ce que ne sont sans doute pas d'éminents théologiens.

Deux précautions valant mieux qu'une, nous rappellerons brièvement la réalitéhistorique pure et simple, celle qui est escamotée par les habiletées du professeur Borella, la chronologie des étapes de la Gnose au fil des siècles.

Les Etapes de la Gnose jusqu'à nos jours

Chronologiquement on trouve d'abord la Gnose comme un ensemble de doctrines hétérodoxes, et souvent hétérogènes, issues de la Perse, de la Grèce et de l'Egypte, et qui se sont développées au sein de l'Eglise comme le ver dans le fruit ; leurs partisans étaient appelés les Gnostiques.

L'Eglise éprouva beaucoup de peine à juguler cette masse de doctrines étrangères à elle, mais qui utilisaient en partie le vocabulaire et les réseaux humains chrétiens, dans une situation comparable à celle de la crise moderniste depuis un siècle. La lutte dura plusieurs siècles, en gros du Ier au VIème siècle et l'effacement final de la Gnose en Occident fut surtout le fruit imprévu des invasions barbares.

Monsieur Borella qui sait combien il serait difficile de faire approuver cette situation aux catholiques traditionnels, qui constituent son public, prétend la condamner sous le nom de Gnosticisme pour garder libre le mot "Gnose", alors qu'il s'agit d'une seule et même chose, comme il le sait parfaitement et mieux que personne.

Eteinte en Occident, ou du moins mise sour le boisseau, la Gnose a continué à sévir en Orient, partiellement chez les Orthodoxes, et beaucoup plus largement dans les milieux non-chrétiens, tout particulièrement *l'Islam qui sous sa forme ésotérique est purement gnostique* (note 3).

En Occident même la Gnose a fait sa réapparition en force au Moyen-Age à partir du XIIème siècle, et les réseaux gnostiques, ou si l'on préfère les résurgences gnostiques, n'ont jamais cessé depuis jusqu'à aujourd'hui (note 4).

Or si Monsieur Borella condamne, ou plutôt feint de condamner les gnostiques des premiers siècles, ses références humaines et livresques reposent à peu près toutes sur les gnostiques de tous les temps d'Orient et d'Occident, qui ont les mêmes principes fondamentaux et les mêmes techniques mystiques. Cela n'est pas difficile à connaître, il suffit de savoir lire... mais encore faut-il en avoir le désir et la volonté.

Est-il donc impossible de demander à des théologiens éminents, et qui maitrisent si bien le langage théologique et philosophique,de lire les oeuvres de celui dont ils soutiennent si fort la cause alors qu'ils en ignorent apparement la pensée réelle ?

Une fois encore, ce n'est pas Monsieur Borella qui nous intéresse particulièrement, et si nous avons étudié son cas c'est surtout en raison de sa spécialisation dans les milieux catholiques traditionnels.

Le réveil gnostique contemporain, depuis une soixantaine d'années dépasse de beaucoup Monsieur Borella qui n'en est qu'un des éléments, et celui qui veut comprendre cette affaire doit impérativement se familiariser avec les grandes lignes de l'efflorescence gnostique au 20ème siècle.

C'est d'ailleurs pour faciliter cette étude à ceux de nos lecteurs qui voulaient l'entreprendre que nous lui avons consacré les trois journées de notre colloque d'Août 1982, et que nous avons commencé à en publier les communications sous formes d'articles (note 5).

Note 3 Les ouvrages sur cette importante question ne manquent pas de nos jours ; certains sont même écrits et diffusés par des amis de Mr Borella (ainsi "La doctrine initiatique du Pélerinage à la Maison d'Allah" paru en 1982 aux éditions de l'Oeuvre), de sorte que si les théologiens de l'abbé Lefèvre ignorent ce problème ils peuvent se documenter auprès de l'auteur de la Charité Profanée. Mais est-il seulement concevable qu'ils l'ignorent vraiment ?
Note 4 Des études postérieures seront consacrées à ce sujet, mais cet article même contient quelques précisions sur la situation contemporaine et ses racines proches.
Note 5 Un premier article a paru dans le Bulletin n° 10 sous le titre : "René Guénon, un musulman inconnu". Il fallait bien commencer par celui qui fut et demeure le maître de toute une partie du mouvement gnostique actuel, notamment de Monsieur Borella et de ses amis.

Les facettes du renouveau gnostique au XXème siècle

En deçà des influences littéraires que l'on retrouve à foison dans l'oeuvre de la plupart des écrivains romantiques, les premières affirmations néo-gnostiques qui apparaissent à la fin du 19ème sont le fait de réseaux maçonniques, en rupture avec le "rationalisme" des loges du temps.

Nous ne reviendrons pas ici sur cet aspect déjà évoqué dans le chapitre sur les premiers pas de René Guénon (n°10,), car précisément le devenir guénonien et l'action même du maître franco-islamique ont rendu caducs les premiers efforts para-maçonniques.

A l'issue de la guerre de 14-18, période de rupture en bien des domaines, *entre les années 1920 et 1930,* on voit ainsi se constituer *plusieurs réseaux gnostiques ;* d'inspirations diverses, réunis autour de maîtres différents, tous manifestent néanmoins la ferme intention de proposer aux occidentaux une mouture occidentalisée du vieux gnosticisme oriental : en plus de Guénon, il suffit de citer *l'Anthroposophie de Rudolf Steiner*, scission para-chrétienne de *la Théosophie de Madame Blavatsky* (société fondée en 1875 aux Indes pour diffuser l'orientalisme en Occident) ; et *le groupe Atlantis de Paul le Cour* consacré à l'ésotérisme chrétien. Ces deux organisations existent toujours en 1983, et elles sont fort actives et influentes même si elles ont été copiées de nos jours par d'autres structures comme celle de *Nouvelle Acropole*.

A la même époque, et sans doute sous l'influence des efforts rappelés précédement, commença à se constituer un *gnosticisme universitaire.* Les relations nouées entre divers spécialistes, philosophes, psychologues, historiens des religions, ont finalement abouti en 1933 à la création du *Cercle d'Eranos à Ascona en Suisse*, sous l'influence du théologien allemand *Rudolf Otto* (promoteur de la notion du "numineux", c'est-à-dire le Sacré sans Dieu).

A Ascona se sont réunis chaque année depuis cinquante ans un grand nombre d'universitaires dont l'un des principaux fut pendant longtemps le psychiatre suisse *C.J. Jung*, bien connu et dont nous aurons l'occasion de reparler. On y retrouve également le cabbaliste Gershom Sholem, l'islamologue gnostique *Henri Corbin*, et l'historien français Denis de Rougemont, etc.

En ce lieu où se sont croisés plus de 150 spécialistes, a été lentement mis au point un corps de doctrines gnostiques propres à convenir aux milieux intellectuels et aux Occidentaux déchristianisés, en quête de nouvelles spiritualités. Ces doctrines ont été ensuite diffusées par une foule d'ouvrages *dont* il n'est même plus possible de faire le compte, et à travers une multitude d'organisations dont nous parlerons plus tard.

Le développement de ces courants a conduit il y a quatre ans, *en 1979*, à la mise sur pied d'une rencontre internationale à *Cordoue*, en Espagne, où se sont concertés une soixantaine de chercheurs de niveau mondial, sur le thème *"Science et Conscience ou les deux lectures de l'Univers"*. Cette réunion marquait pour la première fois à ciel ouvert la convergence entre la tendance littéraire, philosophique, mystique, et la tendance scientifique représentée par une trentaine de physiciens et de neurophysiologistes dont plusieurs prix Nobel, ouvertement gnostiques, d'où son extrême importance ; il faut remarquer que l'organisation en était due à la chaine de radio France-Culture, qui assura ensuite en *1980* la diffusion des communications et des débats dans une série d'émissions radiophoniques et sous la forme d'un gros livre paru aux éditions Stock. (6)

Note 6 Ces quelques notions historiques, résumées à l'extrême, seront développées dans d'autres études ultérieures.

A la même époque en 1979 a été publié par les Editions du Cèdre le livre "La Charité Profanée" qui a marqué l'apparition au grand jour (relatif tout de même !) du groupe de l'abbé Stéphane, prêtre "ésotériste catholique".

Peu de temps après Monsieur Borella entamait sa collaboration avec la Fraternité St Pie X dans le cadre de *l'Institut Universitaire St Pie X* à Paris. Il y participait à un colloque sur le thème "Vu de Haut", dont les actes furent publiés par les *Editions Fideliter* et diffusés par la revue du même nom, organe de la Fraternité en France.

Puis Monsieur Borella assurait la préface d'un autre ouvrage publié également par les Editions Fideliter, et intitulé *"La Quête de Raphael"* ; dans ce livre qui prétendait mettre la mystique eucharistique à la portée des enfants à travers une fantasmagorie féérique, Monsieur Borella glissait fort habilement la notion du *Graal*, sans trop l'expliciter et comme une pierre d'attente pour des développements futurs. Selon sa propre expression il aura fallu attendre la fin du XXème et les excès des progressistes pour qu'une telle entreprise soit possible ; il n'a pas tort, car il n'y a guère encore personne n'aurait pu, ni osé, réintroduire un thème aussi faisandé que celui du Graal parmi des catholiques véritables (note 7), la nausée eut été trop forte : mais sous le couvert de complaisances ecclésiastiques diverses et dans l'état d'ignorance généralisée de notre temps, *pourquoi Monsieur Borella se gênerait-il ?*

De fait Monsieur Borella et ses amis ne se gênent guère, et l'on ne peut nier qu'ils agissent même de la façon la plus cavalière à l'égard de leurs "amis catholiques". Voyez plutôt.

Depuis la fin de l'année 1982, un des réseaux guénoniens français publie une petite feuille fort révélatrice sous le titre "Vers la Tradition", qui ne manquerait pas d'instruire les théologiens s'ils savaient lire.

Vers la Tradition... ?

Dès le premier numéro paru en Novembre 1982 les textes ne craignent pas d'être des plus explicites ; une fois mise en exergue la citation de F. Schuon "Tout ce qui est traditionnel est nôtre", l'article principal présente l'orientation générale de l'équipe sous le titre "Qui sommes-nous ?" en affichant d'emblée la parrainage de Guénon :

"... C'est à la lumière des Principes Traditionnels tels que nous les a reproposés René Guénon que nous nous efforcerons, chaque fois que nous le pourrons, de juger le "Monde Moderne" dans toutes ses activités... "

Puis il précise que l'équipe présente n'est qu'une parmi bien d'autres qui travaillent également à diffuser le gnosticisme guénonien en divers milieux :

"... Notre action, malgré toutes ses insuffisances personnelles dont nous avons conscience, s'inscrira donc modestement dans le courant, désormais irréversible, de réflexions et d'énergies que d'autres ont déjà menées et mènent actuellement dans une perspective identique, selon des modalités propres, à des niveaux et postes différents, mais avec une commune et double espérance : contribuer à la résorption de l'ANOMALIE que constitue le monde moderne, et corollairement promouvoir tout ce qui pourra concourir à l'éclosion d'une Nouvelle Cité Traditionnelle..."

Note 7 Nous ne saurions cependant être trop reconnaissants à Mr Borella de son initiative qui nous fournira l'occasion d'un prochain article sur le Graal, thème gnostique si riche et si typique de "L'Esotérisme Chrétien".

Abordant ensuite les différents plans de cette action traditionnelle l'article en arrive à la religion, domaine où il est tout aussi clair :

"La Tradition une dans son principe est forcément diverse dans ses manifestations : le christianisme est l'une de celles-ci. Nous considérons donc la religion chrétienne, dans ses deux branches catholique et orthodoxe, mais aussi dans sa double dimension éxotérique et ésotérique, comme la forme religieuse propre à l'Occident, que les dispositions providentielles lui ont donnée comme voie d'accés à la transcendance, sans pour autant que cette adhésion fondamentale puisse nous interdire de faire référence aux autres formes traditionnelles, religieuses ou métaphysiques, chaque fois que l'opportunité l'exigera..."

L'oecuménisme est ainsi étendu non seulement aux schismatiques chrétiens mais aussi à toutes les religions, et l'on sait que Guénon lui-même fut à la fois et en même temps catholique, hindouiste, Taoïste et musulman : on comprend que l'ésotérisme soit nécessaire pour concilier une telle diversité. Un seul rameau est exclu de cette compréhension si large, et nous en sommes heureux :

"... Là encore nous devons marquer nos distances par rapport à un courant dit : catholicisme traditionaliste, en vertu même de l'exclusivisme au nom duquel, en un constant apriorisme, il dénie aux autres formes traditionnelles l'authenticité spirituelle. Et que penser de la "Fermeture primaire" dont il fait preuve à l'égard de la dimension ésotérique, dans laquelle il ne veut voir au mieux qu'élucubration fantaisiste, au pire, et c'est plus souvent le cas, qu'hérésie, oeuvre du malin, ce qui est pour le moins paradoxal..."

Hélas ! La réalité n'est pas aussi tranchée que cette belle affirmation : certains guénoniens ont au contraire tout fait pour ne pas garder leurs distances et pour pénétrer parmi les catholiques. Le même article ne nous le cache d'ailleurs nullement puisque, après avoir consacré un paragraphe aux progressistes, il continue en ces termes :

"... Laissant "traditionalistes" et "progressistes" à leurs invectives et excommunications réciproques, nous n'aurons garde d'oublier que se lèvent et s'expriment, enfin, au sein même du catholicisme, des personnalités telles que l'abbé Stéphane, Jean Borella, François Chénique et d'autres, qui constituent un groupe non-formel mais influent, délibérément engagé par leurs écrits, dans une perspective authentiquement traditionnelle. Ils seront à ce titre de précieux compagnons de route..."

Qui donc encore n'a pas compris ? S'il s'en trouvait, le deuxième numéro de "Vers la Tradition" a la bonté de revenir sur le sujet en volant au secours de la "Charité Profanée" ; Mr l'abbé Coache ayant signé une mise en garde contre Mr Borella dans son bulletin "Le Combat de la Foi" du printemps 1982 a droit à une mercuriale corsée où il est traité de *"Traditionaliste crispé"*, puis de *"grand Inquisiteur" ; "en trente lignes tout y est passé : contre-sens et sollicitations des textes... l'esprit de discernement n'est décidément pas son fort..."* ; et l'article conclut :

*"... **Nous** ne pouvons que conseiller à nos amis la lecture de "La Charité Profanée" **véritable** somme pour un catholicisme authentiquement traditionnel, hétérogène au dogmatisme sclérosé des traditionalistes..."*

Le jugement émanant des meilleurs spécialises actuels, comment ne pas comprendre que Monsieur Borella et ses amis sont HETEROGENES au vrai catholicisme, et qu'ils ne sont au sein des revues et des organisations catholiques que des loups dans la bergerie. - Pour une fois qu'ils disent la vérité, pourquoi ne pas les croire ?

L'Oecuménisme selon Saint Guénon...

Hétérogène au vrai catholicisme, précieux compagnon de route des guénoniens de "Vers la Tradition", Mr Borella signe ensuite dans le n° 4/5 de ce Bulletin paru pendant l'été 1983 un article sur *"Les Illusions de l'Oecuménisme"*. Il y développe une conception typiquement guénonienne de l'unité chrétienne, fort proche de la théorie des Branches chère aux oecuménistes anglais du 19ème siècle : *le catholicisme, l'orthodoxie, le protestantisme et l'anglicanisme seraient "quatre styles religieux que, sans doute, ne pouvait manquer de susciter la rencontre d'une même révélation avec des tempéraments culturels différents"*.

Partant du principe que *la foi chrétienne repose sur un "triangle des fondements", la Tradition Apostolique orale, la Tradition biblique écrite et la Tradition Dogmatique ecclésiale,* Mr Borella considère que les Grecs sont restés fidèles à la première et les Protestants à la seconde, les catholiques gardant bien sûr la lettre du dogme ! Notre auteur continue : *"si ces ruptures sont des échecs quant à l'unité, elles ont permis de préserver, autant que possible, ce que chaque forme jugeait essentiel, et par là une ambiance spirituelle légitime"*.

Logiquement il déplore que l'oecuménisme actuel, celui des progressistes, veuille faire l'unité par réduction au plus petit dénominateur commun, alors que d'après lui, et ses amis guénoniens, un vrai oecuménisme devrait réaliser la réunion des richesses de chacun ; laissons-le conclure :

"S'il reste une possibilité de pratiquer un oecuménisme véritablement traditionnel (c'est-à-dire conforme à l'éthique guénonienne qui constitue l'épine dorsale de la pensée borellienne) *elle ne peut résider dans l'affaiblissement ou le reniement de la spécificité du christianisme latin -qui est ici directement en cause- mais seulement dans l'effort pour retrouver, au sein de sa propre forme et DE L'INTERIEUR, les vertus complémentaires du christianisme intégral qu'une meilleure connaissance des autres formes nous aura révélées. Le jour où les catholiques auront retrouvé le sens de la transcendance souveraine du Père et de l'immanence déifiante de l'Esprit, l'Eglise de Pierre redeviendra l'OEKOUMENE, la demeure universelle pour tous les frères en Jésus-Christ"*.

Un bonheur ne venant jamais seul, le directeur de "Vers la Tradition", Roland Goffin, a commis un autre article sur le même sujet dans ce bulletin n° 4/5 ; il y reprend les mêmes thèmes, tout en les complétant de façon fort édifiante car, débarassé de ces vaines pudeurs auxquelles Monsieur Borella se croit parfois tenu en raison de ses relations catholiques, il va droit au bout de leur commune pensée.

Il distingue trois oecuménismes : le premier, humanitaire, et qui est celui que poursuivaient les promoteurs du mouvement "Life and Work", le deuxième, religieux, dont a traité Mr Borella, et qui peut être envisagé du point de vue progressiste et du point de vue "traditionnel" ; un troisième, enfin, le vrai évidemment, pour lequel nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le texte de Mr Goffin lui-même :

"Quant au troisième type d'oecuménisme, que F. Schuon qualifie très justement d'ésotérique, il se situe symétriquement à l'opposé de l'oecuménisme humanitaire. Dans les deux cas il s'agit bien de la recherche d'un dénominateur commun : par le bas pour celui-ci, par le haut pour celui-là.
L'Oecuménisme ésotérique ne peut être réalisé que par voie de synthèse -passage à la limite- qui permet d'intégrer les formes (les essences) sans les détruire. Ce n'est que dans l'oecuménisme ésotérique que l'on dépasse -par le dedans- toute forme religieuse, rejoignant par en-haut, l'essence même de toute forme, dans le Lieu des possibles, dans le Verbe, au-delà et en deçà de toute manifestation historique, au Centre où prennent origine principiellement toutes les Traditions.

Par définition l'oecuménisme ésotérique n'est donc possible que dans la GNOSE (1) et non dans la FOI, en métaphysique et non en dogmatique.

Nous inspirant de Maxime le Confesseur, nous pouvons dire en effet que par la GNOSE -ainsi comprise- sont dépassées les formes naturelle, scripturaire et sacramentelle, toutes trois régulant, régentant les trois mondes que constitue la manifestation et rendu le culte total au coeur du réel, au Verbe en qui sont résolues toutes oppositions et en qui toutes formes sont noétiquement transparentes les unes aux autres".

(1) note de R. Goffin - *Jean Borella in "La Charité Profanée" P. 387. "Le mot de gnose, décalque du grec gnosis, signifie connaissance. S'il est utile de l'employer c'est parce qu'il ne s'agit pas d'une connaissance ordinaire, mais d'une connaissance sacrée, et non seulement elle est sacrée dans son objet qui est la divine essence, mais elle l'est aussi dans son mode qui est une participation à la connaissance que Dieu a de lui-même".*

****

Par un comble d'ironie, au milieu de cet article déjà si explicite sont insérés côte à côte deux grands pavés publicitaires : l'un pour le livre de Monsieur Borella, la Charité Profanée, avec le sous-titre bien révélateur pour qui sait lire "Subversion de l'âme chrétienne"..., et l'autre pour un ouvrage de Monsieur Jean Tourniac, gnostique fort connu. dont le titre ne manque pas de sel : "Symbolisme maçonnique et tradition chrétienne , un itinéraire d'Israël au Christ."

Mr Tourniac est lui aussi spécialisé, et depuis longtemps, dans "l'ésotérisme chrétien", mais sa production, au demeurant intéressante, s'embarasse de trop peu de précautions pour pouvoir duper un catholique.

Est-ce pour cette raison, ce mauvais voisinage, que subitement, dans le N°6 de "Vers la Tradition" paru dans l'automne 1983, Mr Borella pique une crise et dans une lettre en date du 13 juin 1983, exprime son désaccord ?

Lui qui dans le courrier des lecteurs paru dans le N°4/5 (celui où était reproduit son article étudié ci-dessus) écrivait à cette équipe : *"L'Orientation de la revue que vous voulez lancer avec beaucoup de courage, me parait excellente. René Guénon demeure la référence et le pôle doctrinal de notre temps, même si je fais quelques réserves sur certains points et certaines limites inévitables"*, s'aperçoit soudain d'une grave divergence, telle qu'il ne pourra plus collaborer à l'avenir. De quoi s'agit-il ?

Six mois plus tôt l'éditorial "Qui sommes-nous" paru dans le n°2 de "Vers la Tradition" écrivait : "... prenant le Moyen-Age comme modèle, nous pouvons y puiser notre inspiration pour créer, inventer AVEC PIERRE SI POSSIBLE ET SANS LUI SI NECESSAIRE, UNE FORME NOUVELLE MAIS NEANMOINS FIDELE DE LA TRADITION."

Et voilà que six mois plus tard,tout à trac, Mr Borella prenant argument de cette "vieille broutille" qui ne l'avait guère géné jusqu'alors, prend feu contre des amis avec lesquels il partage à peu près tout et dont il vient d'approuver la pensée et les actes. Serait-il devenu subitement papiste enragé ou, plus simplement, prudent, un peu tard n'est-il pas vrai ?

Nous pensons, à l'issue de ces quelques pages, que ceux qui veulent voir et comprendre pourront le faire un peu mieux ; volontairement nous avons été très succincts, nous limitant à la trame des faits sans nous étendre en de longues considérations doctrinales.

L'étude doctrinale est indispensable, et elle est réalisée abondamment dans d'autres articles, mais nous avons voulu établir ici un simple canevas qui permette à quiconque d'aborder une question que certains voudraient bien couvrir d'un brouillard protecteur (note 8).

Il convient au contraire que tout soit très clair et pour cela nous résumerons la situation dans ces dernières lignes.

Non, Monsieur Borella n'est pas un penseur chrétien auquel on pourrait reprocher quelques expressions fautives, ou même quelques idées à la limite de l'orthodoxie catholique. S'il était tel, nous ne nous serions jamais intéressés à lui, bien trop occupés ailleurs, et sans doute, dans le tumulte des polémiques engendrées par la crise dans l'Eglise, nous n'aurions même jamais pris garde à son existence.

Non, Monsieur Borella n'est pas tel, il est tout autre, il est la fine pointe, la partie émergée, d'un iceberg dont la partie immergée est, hélas, !, une terra incognita pour la plupart des catholiques traditionnels : *il est gnostique.*

Le courant gnostique, néo-gnostique si l'on préfère, qui a entrepris une action puissante et systématique depuis cinquante ans en Occident, et notamment en France, a toujours voulu pénétrer le milieu catholique. Or la crise dans l'Eglise, qui a pris une tournure accélérée depuis la mort du Pape Pie XII en 1958, a permis aux équipes gnostiques déjà bien rôdées, de s'immiscer dans les réseaux catholiques traditionnels, au premier rang desquels la Pensée Catholique de l'abbé Luc J. Lefèvre qui leur a fourni une couverture incomparable.

Comment est-il concevable que des théologiens traditionnels (au sens catholique du mot) aient pu ainsi se laisser séduire, c'est là une question que l'avenir ne manquera pas d'éclairer, à mesure que se fera le partage entre les simples dupes et les vrais complices : nous nous contentons de la poser, bien que nous ayons quelques idées à ce sujet.

A partir de la Pensée Catholique la manoeuvre de pénétration s'est étendue à d'autres organisations catholiques, sans que la plupart de leurs membres en soient seulement conscients. Mais aujourd'hui sonne l'heure du réveil et beaucoup commencent à dire : *les gnostiques sont parmi nous,* sur le ton de l'étonnement d'abord, de la colère bientôt...

Que ce constat fasse mal à plus d'un égard, qu'il faille même à certains du courage pour le faire à haute voix, au risque de perdre des amis, ou des appuis, cela est probable mais ne peut absolument pas être mis en balance avec le service de la Vérité. Combien plus encore pour des prêtres...

P. R.

Note 8 — Ce bref article tend à montrer dans quel cadre il faut situer l'action borellienne, à quel "mycélium" elle se rattache, mais une étude plus large et plus fouillée des réseaux gnostiques est indispensable, et elle est devenue possible dans la phase actuelle de "désoccultation", comme le montre les citations de "Vers la Tradition".

Dans un premier article, paru dans le Bulletin n°11, ont été rappelés le cadre historique dans lequel s'est situé le Ralliement ainsi que les manoeuvres successives et progressives qui y ont conduit. Ce second article voudrait souligner les nombreuses contradictions qui sont la marque principale de cette entreprise : contradictions dans les textes d'abord, puis contradictions entre les textes et la pratique, contradictions enfin entre le but visé et le résultat obtenu, la désunion et l'affaiblissement des catholiques face à la Révolution.

TITRES DES PRINCIPAUX CHAPITRES

Les contradictions - Le Ralliement à la République est en réalité un ralliement au libéralisme et au laïcisme - Le Ralliement aux puissances d'argent - Erreurs et idées fausses à la base du Ralliement - Les Résultats - Une Aberration : l'infaillibilité du Ralliement - Une autre aberration : le péché de non-ralliement - L'Echec du Ralliement - Le Domaine de la prière -

On a reproché aux catholiques de ne pas avoir obéi aux ordres du Souverain Pontife, des royalistes ont trouvé inacceptable une intrusion de l'autorité ecclésiastique dans le domaine politique, et de l'autre côté des ralliés n'ont pas combattu ou ont combattu mollement la législation. Ils sont excusables : peut-on obéir à des ordres cotradictoires ?

Les contradictions en effet ne manquent pas ; dans l'interview au Petit Journal le Pape avait dit "Je suis d'avis que les citoyens doivent se réunir sur le terrain légal, chacun peut garder ses préférences intimes" et, dans la lettre aux cardinaux, il demandait : "d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme où de fait il existe". Comment peut-on concilier la liberté de garder ses préférences intimes et l'acceptation sans arrière-pensée ?

D'après certains l'acceptation sans arrière-pensée serait une acceptation qui renoncerait à l'insurrection et à toute voie non légale pour faire triompher son opinion, mais le texte de la lettre aux cardinaux ne donne nullement cette précision.

On peut se demander et on s'est demandé si Léon XIII avait réclamé un ralliement provisoire ou un ralliement définitif, le maintien des préférences intimes supposerait le provisoire, et l'acceptation sans arrière-pensée serait une acceptation définitive. Le ralliement provisoire pourrait se justifier par des raisons d'opportunité, un ralliement définitif serait totalement inadmissible, ce serait lier la religion catholique à la forme républicaine du gouvernement, ce serait vouloir une république sinon de droit divin, du moins de droit ecclésiastique.

BELIN qui écrivait sous le nom d'AVENTINO, considérait dans son livre "La doctrine de Léon XIII" comme une évidence que le ralliement n'était que provisoire : "Point n'est besoin d'aller plus loin pour s'apercevoir que l'appel à l'union des catholiques lancé par Léon XIII, que son cri de ralliement, pour le commandement du pouvoir républicain, ne signifiait pas sa consécration définitive de la république à la France. Comme Léon XIII le dit lui-même, c'est à des raisons d'opportunité nécessaire,

mais d'opportunité, qu'il avait obéi en ordonnant aux catholiques de se soumettre au régime existant, or le propre de l'opportunité est l'instabilité".

D'après le récit d'une audience accordée par le Pape en 1884 au Baron de MONTAGNAC et rapporté par le Journal, l'interprêtation d'AVENTINO pour le provisoire est la bonne. Léon XIII aurait dévoilé ainsi ses intentions : "Vous vous méprenez, vous et les autres sur ma pensée, vous ne la comprenez pas toute entière, vous ne savez pas la suivre jusqu'au bout. L'adhésion qu'il faut que les catholiques fassent à la république n'est que provisoire. Ce qui fait que les catholiques sont exclus de tout, c'est qu'ont les croit monarchistes. Quand les catholiques seront entrés dans la République, ils arriveront à tout, aux places et aux sièges électoraux ; et alors ils seront les maîtres, et ils renverseront la république, qu'ils remplaceront par une royauté, s'ils le veulent". Par contre, à l'assemblée catholique de la jeunesse française à GRENOBLE en mai 1892, un des participants François DESCOTTES avait expliqué comment on devrait entendre les paroles du pape en s'écriant "Il faut que le pays puisse se dire en acquérant la preuve de votre sincérité que les institutions, qu'il s'est données et qu'il a le droit de conserver, vous les faites vôtres, non seulement vous ne les combattiez pas, mais vous les considérez comme acquises, comme définitives, aussi indiscutables que la monarchie constitutionnelle en ANGLETERRE et le parti fédéral en SUISSE et aux ETATS-UNIS".

Quelques jours après l'orateur qui avait donné une telle interprétation de la pensée pontificale recevait une lettre d'éloges du cardinal secrétaire d'état RAMPOLLA.

Alors ralliement provisoire, ou ralliement définitif ? Comment s'y retrouver ? Un nommé Charles BOTA (pseudonyme paraît-il d'un jésuite) a trouvé une réponse. Pour lui l'acceptation de la république ne doit être ni transitoire ni définitive puisque la déclaration des cardinaux n'a pas employé ces mots. Cela rappelle un peu monsieur JOURDAIN qui ne voulait ni de la prose ni des vers.

L'Abbé BARBIER cite la phrase suivante : "Cette résignation volontaire mais non silencieuse, ni définitive et sans espérance, qui n'est point une adhésion, doit être une acceptation non point limitée à une période électorale ou à une tactique transitoire, mais sans arrière-pensée, sans limite explicitement ou implicitement assignée à cette attitude". L'Abbé BARBIER se demande si tout cela n'a pas l'air d'un rébus. DRUMONT a écrit dans la Libre Parole (2.02.1897) : "Devant un pareil état de choses, les instructions du pape apparurent à la majorité des catholiques comme de véritables logogriphes. Les catholiques, je l'ai déjà dit vingt fois, ne comprennent pas ce que le pape leur demande, et plus les commentateurs commentent, moins on comprend".

A notre avis la comparaison avec le rébus ou le logogriphe est juste si on envisage la difficulté d'interprétation mais elle est insuffisante car les rébus et les logogriphes sont des jeux qui en général comportent une solution, mais qui peut dire la vraie solution à des recommandations contradictoires ?

On peut voir aussi une contradiction dans la phrase de la lettre aux cardinaux qui déplore "que l'on fasse passer pour un funeste renversement d'idées la politique qui divise avant la religion qui unit". Evidemment la religion doit toujours passer avant la politique, la raison en est que le but de l'une est d'une qualité bien plus élevée que celui de l'autre, le spirituel doit passer avant le temporel, les biens célestes avant les biens d'ici-bas ; le motif unique que l'un unit et que l'autre divise est plus contestable et en tout cas secondaire mais on peut se demander si prescrire une attitude politique de la part d'une autorité religieuse ce n'est pas donner une place trop grande à cette politique. On ne voit pas pourquoi le fait d'être royalistes ferait passer la politique avant la religion, et le fait d'être républicain ferait passer la religion avant la politique.

Il existait aussi une autre position, celle de l'indifférentisme qui mettait de côté les problèmes politiques, en ne se prononçant ni pour la monarchie ni pour la république -la question de la forme du gouvernement était laissée en quelque

sorte entre parenthèses- Ce fut la position de l'Union de la France Chrétienne fondée à l'instigation du cardinal RICHARD, archevêque de PARIS en 1891. A première vue une telle attitude devait donner satisfaction au pape qui voulait faire passer la religion avant la politique. Le comité central de l'Union de la France Chrétienne avait pour président CHESNELONG, pour vice-présidents KELLER, DE MAKAU , Albert DE MUN et d'HERBELOT. Son programme formulé par CHESNELONG était le suivant : "Union de tous les catholiques entre eux, sans acception de partis politiques, sur le terrain de la revendication et de la défense des lois et des libertés de la France Chrétienne et, par conséquent de l'abrogation ou de la révision profonde des lois qui ont sacrifié ou mutilé ces libertés, alliance avec tous les hommes loyaux et sincères qui, sans partager absolument toutes nos croyances, s'associeraient nettement et explicitement par amour de la justice à nos revendications".

Après la lettre aux Français du 16 02 1892, l'Union de la France Chrétienne avait publié le 22 mars un communiqué, disant notamment : "Nous retrouvons dans cette parole du Souverain Pontife le programme même de notre oeuvre. L'Union de la France Chrétienne, par ses déclarations aussi bien que par ses actes a déjà montré qu'elle marchait dans cette voie. Elle se sent encouragée à y persévérer, avec l'aide de Dieu et le concours de tous ceux qui aiment la religion et la patrie".

Le 12 05 1892 une dépêche du Cardinal RAMPOLLA, secrétaire d'état, désavoue l'Union de la France Chrétienne en demandant aux catholiques français de se placer sur le terrain constitutionnel et non plus sur le terrain de la neutralité.

La dissolution de l'Union s'en suivit : "L'Union de la France Chrétienne s'était fondée sur le terrain de la neutralité politique, pour grouper autour de la défense religieuse le concours des chrétiens et de tous les honnêtes gens quelles que fussent leurs opinions. Ce terrain de neutralité ne paraissant plus répondre aux désirs exprimés par le Saint-Père, le comité de l'Union dont la défense religieuse était l'unique objet crut remplir son devoir en se séparant".

Léon XIII ne voulait pas de la neutralité, il ordonnait aux catholiques de prendre position en faveur de la forme républicaine du gouvernement. Il est à remarquer qu'il allait plus loin que ce que lui avait demandé GREVY en 1883. GREVY lui avait réclamé "de maintenir les ennemis de la république dans cette neutralité politique qui est la grande et sage pensée de son pontificat". Jules GREVY s'était trompé. La grande pensée du Pontificat n'était pas la neutralité politique mais l'entrée dans la république.

La lettre "Au milieu des sollicitudes" n'avait pas causé beaucoup d'émotion aux français, il n'en fut pas de même de la lettre aux cardinaux et de la dépêche du secrétaire d'état. L'Union de la France Chrétienne croyait correspondre à la pensée du Souverain Pontife. Il se produisit alors un changement d'attitude et une accentuation du ralliement; Mgr FAVA, évêque de GRENOBLE, affirma son obéissance entière, absolue et sans restriction aux directives pontificales ; Mgr d'HULST avait écrit en 1891 :"Que dira-t-on si le pape suivant voulait obliger tous les catholiques à se faire royalistes ? Et en quoi cela le regarde-t-il Seigneur ? Si au lieu d'un WINDTHORST, le centre allemand avait eu un LAVIGERIE il aurait vécu depuis longtemps", et en mai 1892 il se soumet aux ordres du Saint-Père. Albert de MUN fit cette déclaration : "Je suis de ceux qui sont résolus à placer leur action politique sur le terrain constitutionnel, et à conformer ainsi leur attitude à la direction donnée par le pape.

****
****

LE RALLIEMENT A LA REPUBLIQUE EST EN REALITE UN RALLIEMENT AU LIBERALISME ET AU LAICISME

Les directives de Léon XIII sont basées sur la distinction fondamentale entre la législation et les institutions. Il fallait à la fois combattre la législation antichrétienne et accepter les institutions établies.

"Dans le domaine de l'action, il n'y a que le gouvernement que la France s'est donné -la république est une forme de gouvernement aussi légitime que les autres- accepter les gouvernements constitués n'est pas seulement permis, mais réclamé, voire même imposé par la nécessité du bien social. Il faut accepter sans arrière-pensée le pouvoir civil dans la forme où, de fait, il existe".

Or par ailleurs le même Léon XIII avait dit : "On a vu se constituer des gouvernements sans qu'on tint nul compte de Dieu et de l'ordre établi par Lui" (Encyclique quod apostolici 28 12 1878) ; "quant à la prétention de faire l'Etat, complètement étranger à la religion et pouvant administrer les affaires sans tenir compte de Dieu que s'il n'existait pas, c'est une témérité sans exemple même chez les païens" (Humanum Genus 20 04 1884)

"Les sociétés politiques ne peuvent sans crime se conduire comme si Dieu n'existait en aucune manière". (Immortale DEI 1er Nov. 1885). "Ceux qui veulent dans le gouvernement des Etats ne tenir aucun compte des lois divines détournent vraiment la puissance politique de son institution et de l'Ordre prescrit par la nature". (Libertas Praestantissimum 20 juin 1882)

"Retourner aux principes chrétiens et y confirmer en tout la vie, les moeurs et les institutions des peuples est une nécessité" (Sapientiae Christianae 10 01 1890) "Dès que l'Etat refuse de donner à Dieu ce qui est à Dieu il manque sous ce rapport le but principal de son institution, aboutit en réalité à se renier lui-même et à démentir ce qui est la raison de sa propre existence" (Au Milieu des sollicitudes 16 02 1892).

La question qui se pose est de savoir si le gouvernement que la FRANCE s'est donnée, la république telle qu'elle existe en 1892 répondent à ce que LEON XIII juge absolument nécessaire dans les encycliques et même, nous l'avons vu, dans "Au milieu des Sollicitudes". Le Gouvernement de la IIIème république reconnaît-il la souveraineté de DIEU ?

Nous sommes obligés de répondre par la négative. Le 13 04 1790 l'Assemblée Constituante avait repoussé une motion disant que la religion catholique apostolique et romaine est et demeure toujours la religion de la nation. Les 13 siècles qui la séparaient du baptistère de REIMS avaient été reniés.

En 1814 la Restauration avait ramené en partie l'ancien état de choses, mais depuis la révolution de 1830 la religion catholique n'était plus que celle de la majorité des français - et Mgr PIE pouvait dire en 1859 à NAPOLEON III : "Partout où JESUS-CHRIST n'exerce pas son règne, il y a désordre et décadence. Or j'ai le devoir de vous dire qu'il ne règne pas parmi nous et que notre constitution n'est pas, loin de là, celle d'un état chrétien et catholique". Il ajoutait la phrase célèbre : "Si le moment n'est pas venu pour JESUS CHRIST de régner, le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer". La constitution de 1875 avait cependant prêvu des prières publiques, au début des sessions des chambres, mais ces prières publiques avaient été supprimées par la réforme constitutionnelle de 1884.

Le régime en vigueur en 1892 ne reconnaissait donc pas la souveraineté de Dieu, c'est bien d'ailleurs ce que pensaient et ce que désiraient les hommes politiques au pouvoir à cette époque. Pour eux la législation antireligieuse était la conséquence nécessaire de la nature des institutions.

Ecoutons FERRY dire le 21 12 1890 "*Je ne puis admettre que l'on touche au principe des lois scolaires. Elles ne constituent pas des expédients passagers, des caprices ministériels, elles sont l'âme de la démocratie que nous avons fondée*".

Nous avons vu que le député HUBBARD en février 1892, quelques jours avant l'encyclique parlait de l'incompatibilité absolue entre l'Eglise catholique et l'Etat neutre. Pour lui en 1892 l'Etat est neutre.

En juin 1889 A. de MUN émettait le voeu que la France prenne comme bases de ses institutions les enseignements de l'Evangile et de l'Eglise. C'est donc qu'il estimait que les institutions reposaient sur d'autres bases.

En 1900 LEYGUES ministre de l'instruction publique disait dans un congrès des instituteurs réuni à Paris : "*La Société moderne est née de la révolution de 1789, c'est l'idée laïque, c'est ce sentiment du citoyen qui n'entend courber la tête devant aucun dogme, qui entend rester lui-même, libre et responsable de ses destinées et si cela a été le sentiment de la société civile sortie de la révolution de 1789, cela est bien plus encore la caractéristique de notre démocratie*".

Plus tard à la tribune du sénat M. de MARCERE pouvait constater : "Toutes les fois que d'un certain côté de la chambre ou du gouvernement, on a présenté des lois ou pris des mesures administratives qui avaient pour objet de porter atteinte à la religion catholique, on a employé le même procédé, le même subterfuge et l'on a présenté ces lois, ces mesures administratives comme indispensables à l'existence même de la république elle-même... et l'on a dit des lois subséquentes sur l'enseignement, de toutes celles qui ont été présentées plus tard et qui eurent pour objet de porter atteinte à la foi religieuse, c'est de l'essence de la république ; j'emploie l'expression parce qu'elle a toujours été employée par nos adversaires, par nos contradicteurs et quiconque n'approuve pas les mesures qui ont été prises par le gouvernement dans un sens déterminé est exclu de la république".

De tout cela on peut conclure que *le ralliement au pouvoir établi ne pourrait être qu'un ralliement à l'Etat sans Dieu*. La distinction fondamentale entre la législation et les institutions ne tient pas, elle est fallacieuse. On ne l'a pas assez remarqué, le mal provient d'un système philosophique et athée qui inspire et imprégne aussi bien les institutions que la législation.

Léon XIII avait dit : "La République est une forme de gouvernement aussi légitime que les autres". Or il faut distinguer : s'agit-il d'une république chrétienne reconnaissant la souveraineté de Dieu et la religion catholique de l'Etat, d'une république où seules les lois conformes aux enseignements de l'Evangile et de l'Eglise sont valables ? Alors oui l'Eglise pourrait accepter une telle république. S'agit-il au contraire d'une république neutre ou officiellement athée, d'une république où la loi sur l'école sans Dieu et d'autres lois antireligieuses sont intangibles ? Alors on ne peut pas dire qu'une telle république soit une forme légitime de régime politique.

Or dans les républiques françaises, quelques furent leurs numéros, ce qui a toujours décidé de tout c'est la loi du nombre. La moitié plus un des voix décide du juste et de l'injuste. Une loi peut être conforme à la morale, elle peut être immorale, ce n'est pas cela qui importe, si elle a la majorité au suffrage universel elle est valide et elle doit être appliquée. La loi peut favoriser l'avortement, l'euthanasie ou toute espèce de meurtre,du moment qu'elle provient du suffrage universel elle doit être promulguée.

Il n'y a ni Dieu, ni morale au dessus du suffrage universel.

A La Chambre des Députés le 11 11 1911 on entendait le dialogue suivant : Abbé LEMIRE "Le suffrage universel notre maître à tous", Amiral BIENAIME "A bord, on dit Maître après Dieu" , Abbé LEMIRE "Amiral, je n'ai point entendu. Quel est le maître que vous voulez introduire ici ?"

Certes la République que Léon XIII désirait était une république suivant les vues de l'Amiral BIENAIME et non la république de l'Abbé LEMIRE. Une telle république est concevable, c'est une possibilité, mais en 1892 comme à l'heure actuelle elle était dans un futur conditionnel, elle n'était pas dans le présent. Baptiser la démocratie c'est une éventualité envisageable mais il ne faut pas raisonner comme si elle était déjà baptisée. Si l'on veut établir une république catholique que l'on fasse le nécessaire pour réaliser la transformation, mais que l'on agisse pas comme s'il n'y avait aucun changement à opérer. Or, n'hésitons pas à le dire, baptiser la république ce serait une mutation aussi complète et aussi radicale que rétablir une monarchie. Ce ne serait plus le nombre qui gouvernerait, au dessus du nombre il y aurait le CHRIST-ROI, et ce serait par conséquent une mutation bien difficile. Léon XIII disait dans sa lettre au Cardinal LECOT du 3 08 1893 : "Dans les conditions où est actuellement la France, il ne parait pas possible de revenir à l'ancienne forme du pouvoir sans passer par de graves perturbations. "Etait-il sûr que le passage d'une république athée à une république catholique ne pourrait se réaliser elle aussi sans de graves perturbations ?

Ce qui est certain c'est que, même si cette république chrétienne était possible, même si elle n'était pas en quelque sorte chimérique, elle avait en 1892 le défaut de ne pas exister et Léon XIII avait prescrit de se rallier à des pouvoirs constitués essentiellement irreligieux. On le sait, le Libéralisme est le nom du système où l'Etat place au même rang, accorde les mêmes droits à la vérité et aux erreurs, à la vraie religion ou aux fausses religions.

Le ralliement à un Etat pratiquement neutre fut en réalité un ralliement au libéralisme.

Nous ne voulons pas dire par là que Léon XIII était libéral, toutes ses encycliques et particulièrement celles que nous avons citées disent le contraire, il refusait expressement, même dans "Au Milieu des Sollicitudes" que l'Eglise soit réduite au droit commun, nous voulons dire seulement que ses prescriptions relatives au ralliement ont eu pour effet d'accréditer le libéralisme.

C'est précisément pour cela que le ralliement a eu des conséquences graves non seulement en politique, mais dans l'Eglise en y introduisant la subversion.

Accepter les gouvernements constitués c'était accepter les principes de 1789, c'était accepter les droits de l'homme indépendamment des droits de DIEU. CLEMENCEAU avait dit à de FREYCINET en 1892 : "La lutte est possible entre les droits de l'homme et ce que l'on appelle les droits de Dieu, l'alliance ne l'est pas". Léon XIII avait dit : "qu'on le veuille ou non, les vrais droits de l'homme naissent précisément de ses devoirs envers DIEU". Il y a donc des vrais et de faux droits de l'homme. L'essence de la république reposait et repose toujours sur ces faux droits.

Prenons le cas de *Jacques PIOU*, député catholique de SAINT-GAUDENS, neveu d'Odilon BARROT qui avait été ministre de la justice sous la deuxième république ; il fut le vrai chef politique du ralliement, chef de la "droite indépendante", et il en exposa le programme le 30 05 1890 dans le Figaro : "Les indépendants s'engagent à ne pas mettre en question les institutions existantes, légalement établies et au lieu de faire de l'opposition systématique, à s'efforcer d'empêcher le mal" ; en 1891 il est reçu par Léon XIII qui l'incite à soutenir le cardinal LAVIGERIE, en 1892 la droite indépendante devient la droite républicaine et dans un interview à la rédaction du NEW YORK Hérald paru dans l'Univers le 14 06 1892 PIOU déclare : "Et surtout que nul n'ait un prétexte pour dire que les catholiques réclament autre chose que la liberté en cherchant à empiéter sur les droits de l'Etat et l'Indépendance de la société civile".

En 1901 il fonde l'Action Libérale populaire, association qui regroupera la plupart des énergies catholiques - Sa devise est "Liberté pour tous, Egalité devant la Loi, droit commun". Au cours de sa longue carrière PIOU ne variera jamais, il réclamera toujours le droit commun, en 1903 il écrit dans le Correspondant : "En

invoquant l'égalité et le droit commun, l'Action Libérale Populaire exclut tout privilège et toute faveur". A la fin d'un congrès en 1909, il dira encore à ses partisans : "Votre programme n'a pas varié. Réclamant la liberté pour tous et le droit commun vous êtes des adversaires déclarés de toute loi d'exception".

Rappelons que Léon XIII avait écrit dans l'encyclique "Au Milieu des Sollicitudes" qu'il fallait s'opposer à ce que "L'Eglise fut réduite à la liberté de vivre selon le droit commun à tous les citoyens". Pourtant le même Léon XIII a dit dans une audience à la fin de 1901" que les catholiques s'unissent, qu'ils appuient le groupe constitutionnel créé par M. PIOU, qu'ils se serrent autour de lui. Déjà ce brave M. PIOU a rencontré de l'opposition. Et puis il ne faut jamais désespérer de la France".

On ne peut être que consterné de voir l'autorité ecclésiastique protéger et recommander un homme dont le programme contredit au moins 8 encycliques du pontificat, sans compter celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs, alors que cette autorité n'avait pas cessé d'enseigner par l'écrit et la parole que la constitution des gouvernements sans tenir compte de Dieu et de l'ordre établi par lui était une impiété sans exemple chez les païens. Cette autorité avait toujours repoussé la doctrine qui réduisait l'église catholique au droit commun. *Un fossé sépare la théorie de la pratique. Ceux qui se conforment au point de vue de L'Eglise sont généralement mals vus et malmenés, ceux qui la contredisent sont choyés et favorisés.*

Cette distorsion date du ralliement. Elle a continué longtemps après. En 1927 le cardinal GASPARRI secrétaire d'état de PIE XI faisait encore l'éloge de Monsieur J. PIOU "qui n'a cessé de donner l'exemple de l'obéissance la plus absolue et la plus persévérante à toutes les directives du Souverain Pontife". Ainsi, un homme qui n'avait jamais reconnu les droits de Dieu et de l'Eglise sur la société était "signalé et donné en exemple" quelques mois après l'encyclique de PIE XI sur le CHRIST-ROI.

En 1965 VATICAN II a mis fin à la contradiction en accordant la théorie avec la pratique.

LE RALLIEMENT AUX PUISSANCES D'ARGENT

Dans la décennie qui précéda l'encyclique RERUM NOVARUM et l'encyclique "Au Milieu des Sollicitudes" du 16 02 1892 des députés catholiques avaient déposé à la chambre un grand nombre de propositions de loi pour améliorer la condition des ouvriers. En 1883 le légitimiste de BAUDRY d'ASSON avait demandé un crédit de deux millions de francs pour les ouvriers en chômage. Le Centre et la gauche votèrent le renvoi de la proposition en commission ; cette commission ne s'en occupa pas.

En 1884 A. de MUN demande une législation internationale du travail, en 1884 également il défend sans plus de succès le principe de la responsabilité collective de la profession en cas d'accidents du travail. Le 20 02 1886 A. de MUN et MGR FREPPEL déposent une proposition pour la protection des ouvriers et la réglementation du travail. Le 24 02 1886 fut déposée une proposition de loi comportant l'interdiction du travail avant 13 ans pour les garçons et 14 ans pour les filles. Est réclamée en outre la limitation du travail à 11 heures au lieu de 12 suivant la loi de 1848 ainsi que le repos dominical. La limitation de la journée de travail à 11 heures fut repoussée en commission. En juin 1888 fut repoussé le repos dominical. DE MUN demande d'interdire pendant 4 semaines le travail aux femmes accouchées. La proposition fut repoussée.

En 1888 fut déposée une proposition de loi pour que les syndicats mixtes puissent recevoir des dons et des legs, l'amendement ne fut pas adopté. Il faudra attendre 1919 pour que soit accordé aux syndicats la personnalité civile et le droit de posséder.

En décembre 1889 Albert de MUN demande la journée maxima de Dix heures. Le 7 décembre 1889 il demande l'arbitrage pour les conflits sociaux. Cette proposition fut repoussée en 1892 par la majorité opportuniste et radicale.

En 1890 de MUN demande que soit fixé au dimanche le repos hebdomadaire et la réduction à 8 Heures de la durée du travail le samedi et la veille des fêtes chômées.

En 1890 il demande la suppression du travail de nuit dans les boulangeries. L'interdiction ne sera prononcée qu'en 1919.

La lutte pour les réformes sociales a abouti au même échec que la lutte contre les lois antireligieuses.

En 1891 Léon XIII publia l'encyclique RERUM NOVARUM sur la condition des ouvriers.

En 1892 il demande l'union avec "les honnêtes gens" pour repousser les lois antireligieuses. En clair il s'agit du rapprochement avec les républicains modérés, on disait à cette époque les Opportunistes, contre les radicaux. Mais ces républicains modérés étaient ceux qui depuis le début de la 3ème république s'étaient opposés à toutes les propositions de loi relatives aux ouvriers et les avaient fait échouer.

Léon XIII réclamait le rapprochement avec les adversaires du progrès social. Ce point de vue a été exposé par Christian LAGRAVE dans le N°69 de Lecture et Tradition : "Prétendre imposer aux catholiques français le ralliement après RERUM NOVARUM c'était les contraindre à s'allier à un parti qui ne voulait pas entendre parler de la réforme sociale : car les républicains de l'époque, bourgeois et conservateurs niaient purement et simplement la question sociale. C'était le temps, 1er mai 1891, où la république faisait mitrailler les ouvriers, leurs enfants à FOURMIES ; et la voix qui s'élevait alors pour demander justice du sang innocent était celle d'EDOUARD DRUMOND".

Il en résulte que "Au Milieu des Sollicitudes" a contrecarré RERUM NOVARUM. On peut donc dire que le ralliement à la république, qui fut un ralliement au Libéralisme a été en plus un ralliement aux puissances d'argent qui manipulaient les républicains opportunistes, à ce "monopole des entreprises et du commerce, devenu le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent un joug presque servile à l'infinie multitude de prolétaires" pour employer les expressions même dont Léon XIII s'était servi dans RERUM NOVARUM. L'esprit nouveau et l'apaisement" proposés à l'Eglise par SPULLER en 1893 s'explique par la peur de voir le catholicisme récupérer les éléments sains du socialisme. Emile POULAT dans son livre "Eglise contre bourgeoisie" parle d'ouvriers socialistes ralliés à RERUM NOVARUM et dont la tentative d'organisation fut très vite étouffée par l'appareil de la démocratie chrétienne.

La manoeuvre des républicains modérés avec le slogan de l'esprit nouveau consistait à neutraliser l'opposition en faisant semblant de lui offrir un accord contre le socialisme.

Il est à noter que l'écrivain contemporain GUILLEMIN, quoique catholique de gauche, est hostile au ralliement, car il estime que le ralliement était dirigé contre le socialisme. Pour lui Léon XIII voulut jouer sur la crainte du socialisme pour inviter les républicains à se rapprocher de l'Eglise et à renoncer aux lois antireligieuses. Il y a peut-être du vrai en cela mais LAGRAVE note que "l"habileté des dirigeants républicains et bourgeois a été de lanterner ROME avec des ouvertures fallacieuses pour lui faire manquer la conversion du prolétariat".

ERREURS § IDEES FAUSSES A LA BASE DU RALLIEMENT

Il est nécessaire de préciser en un résumé quelles furent exactement les erreurs et idées fausses à la base du ralliement.

1ERE IDEE FAUSSE * Elle est incluse dans la phrase : le bien commun exige l'acceptation du gouvernement constitué. Cela postule que le gouvernement constitué recherche habituellement le bien commun mais nous avons vu que cela est faux. Les pouvoirs constitués laïques et neutres reposant sur les principes de 1789,sur les droits de l'homme indépendants du droit de Dieu, ne peuvent réaliser le bien commun.

Cette erreur est la plus grave -il faut y insister- l'erreur principale du ralliement n'est pas d'obliger à accepter la forme républicaine du gouvernement, elle est d'obliger à accepter une république sans Dieu.

2EME IDEE FAUSSE * La deuxième idée fausse est que l'intérêt de la religion exige l'acceptation des institutions politiques existantes quelles qu'elles soient. "Accepter sans arrière-pensée le pouvoir civil dans la forme où de fait il existe. Ainsi fut accepté, en France le Premier Empire, ainsi furent acceptés les autres pouvoirs, soit monarchiques, soit républicains qui se succèdèrent jusqu'à nos jours", a dit Léon XIII dans la lettre aux cardinaux.

Cela est faux. L'Eglise n'a jamais interdit sous le Premier Empire aux catholiques d'être royalistes ou républicains, sous la Restauration d'être impérialistes ou républicains, sous la monarchie de juillet d'être légitimistes ou républicains, sous la deuxième république d'être légitimistes, orléanistes ou impérialistes, sous le second empire d'être légitimistes, orléanistes ou républicains. L'autorité ecclésiastique a fait en 1892 pour la troisième république ce qu'elle n'avait jamais fait pour un autre régime auparavant.

Le ralliement obligé est une innovation qui constitue une intrusion dans la politique. C'est ce qu'ont déclaré les royalistes réunis à la chambre le 9 06 1892.

"Après s'être inclinés respectueusement comme catholiques devant l'autorité infaillible du Saint Père en matière de foi, ils revendiquent comme citoyens le droit qu'ont tous les peuples de se prononcer en toute liberté sur toutes les questions qui intéressent l'avenir et la grandeur de leur pays. Or la forme du gouvernement est une de ces questions et ne doit être résolue qu'en France et entre Français, conformément à la tradition nationale".

Cette immixtion de l'autorité ecclésiastique dans le domaine politique a été aussi dénoncée par des hommes politiques appartenant aux partis au pouvoir. Nous pouvons signaler à cet égard une intervention d'Alexandre BERARD, député de L'AIN au cours de la séance de la chambre des députés du 21 janvier 1898 pendant la discussion du budget des cultes.

- M. Alexandre BERARD : "Que les catholiques aient à écouter le pape en matière de dogme, rien de mieux, mais j'estime que leur conscience de citoyens français doit se révolter quand on veut leur faire accepter les instructions politiques d'un homme qui est étranger".

- M. Marcel HABERT : "Il y a beaucoup de catholiques qui sont de cet avis, Monsieur BERARD".

- M. Alexandre BERARD : "C'est ce que je vais dire, Monsieur HABERT. Oui il y a beaucoup de catholiques qui sont de cet avis et vous êtes de ceux-là. Il y en a d'autres, par exemple nos collègues royalistes, qui se trouvent excommuniés aussi comme nous". ... Je rappelle le mot d'un royaliste convaincu et catholique en même temps disant : "Que le pape change de crédo, je m'inclinerai, mais sur ses ordres je refuse, moi royaliste d'adhérer à la république". Au delà du Rhin, chez nos voisins il y a aussi des catholiques ardents qui sont organisés en parti. Ils se refusent à obéir au pape en ce qui concerne les questions nationales. Nous nous rappelons qu'il y a quelques années le prince de BISMARCK demandait au Reichtag des crédits militaires pour faire des armements dirigés nous savons contre qui, le centre allemand a protesté ; le pape est alors intervenu pour obtenir du centre allemand qu'il vôtat ces crédits militaires dirigés contre la France, le centre allemand a refusé."

M. A. BERARD était un incroyant, hostile à la religion, mais que peut-on objecter aux paroles que nous venons de citer ?

LA 3EME ERREUR est dans la proposition suivante : la république est une forme de gouvernement aussi légitime que les autres. Nous avons vu que cela est faux lorsque la république met la loi du nombre au-dessus de la loi de Dieu, mais qu'en serait-il pour une république chrétienne telle que Léon XIII désirait l'instaurer ?

a) Remarquons d'abord qu'une telle république où les lois même votées régulièrement à la majorité, seraient nulles si elles étaient contraires à la loi de Dieu et à la morale, n'a jamais existé en France. Cela ne veut pas dire que ce soit impossible, on peut fort bien concevoir qu'un organisme soit chargé d'annuler de telles lois et qu'il puisse parfaitement fonctionner, mais il est facile aussi de prévoir ce qui s'en suivrait. Si cet organisme annulait une loi votée régulièrement par le parlement cela entrainerait de vives protestations dans la presse et dans ce que l'on appelle maintenant les mass-médias. Si le rejet se répétait plusieurs fois, la suppression de l'organisme serait réclamé à cor et à cris et finalement obtenue.

Dans la revue "La Foi Catholique" en 1914 p. 74, le Chanoine GAUDEAU écrivait justement : "Dans votre démocratie, quelle place officielle et immuable ferez-vous à Dieu ?, aux droits sociaux de Dieu, aux droits de la société politique envers Dieu ? Et comment vous y prendrez-vous pour assurer efficacement à Dieu, cette place immuable à l'encontre des variations du suffrage égalitaire universel et de la souveraineté populaire ? A ma connaissance jamais un seul catholique soit disant démocrate en France à l'heure actuelle n'a essayé de balbutier même la première syllabe de réponse à cette question".

b) Remarquons ensuite que certains régimes comportent le sacré, que d'autres où le chef est désigné à temps ne le comportent pas. La forme républicaine du gouvernement est incompatible avec le sacré. Dire que l'Eglise est indifférente au régime, cela implique qu'elle est indifférente au sacré, ce qui est absurde. Que bien des ecclésiastiques le trouve superflu c'est un fait, mais c'est un pur illogisme.

c) Toute république démocratique repose sur l'élection. Toute élection est une affaire d'argent. Qu'est-ce qui fait l'élection ? C'est l'opinion. Et par qui l'opinion est-elle manipulée ? Par la presse et maintenant par la radio et les mass-médias. Qui est-ce qui entretient la presse ? Les moyens financiers. Or on ne peut servir Dieu et l'argent. Donc si le suffrage qu'il soit universel ou restreint sert l'argent il ne peut servir Dieu. Il en résulte que même si une république était officiellement catholique, elle serait par nature soumise à la pression des puissances d'argent.

d) On pourrait croire qu'une république officiellement catholique serait plus facile à instaurer qu'une monarchie, rien n'est moins sûr. Cela supposerait que le suffrage universel fasse rentrer dans une assemblée une majorité de catholiques. Cela est bien difficile et même si une majorité de catholiques figurait dans une assemblée que ferait-elle ? Le cas s'est produit au moins deux fois pour l'Assemblée nationale élue en 1871 dont le Cardinal PIE disait qu'elle n'avait point accompli l'essentiel de sa tâche et qu'un jugement sévère l'attendait dans l'histoire -pour la chambre des députés, dite chambre bleu horizon- avec majorité de bloc national élue le 16 11 1919. Elle contenait un nombre considérable de braves gens, bien intentionnés, bons patriotes, bons catholiques. Elle n'a pas su détruire les lois laïques. Elle a respecté toutes les idoles datant de GAMBETTA et de FERRY.

LA 4EME ERREUR est une erreur historique, elle tient dans la phrase "dans le domaine de l'action il n'y a que le gouvernement que la France s'est donnée", figurant dans l'interview au Petit Journal ; elle se retrouve dans la lettre aux cardinaux "Accepter la république, c'est-à-dire le pouvoir constitué".

La république était-elle "le gouvernement que la France s'est donnée"? Successivement l'Assemblée Nationale avait repoussé en 1874 une proposition de CASIMIR PERIER et en 1875 une proposition de LABOULAYE tendant à établir le régime républicain. On sait que l'amendement WALLON déclarait que "Le Président de la République Française est élu à la pluralité des voix". On répète partout qu'il a été voté à une voix de ma-

jorité, 353 voix contre 352, mais le résultat officiel du scrutin a été truqué, il s'agit d'une fraude parlementaire. Deux députés LEURENT et MALLEVERGNE portés comme ayant voté pour, ont déclaré avoir voté contre, TARGET a raconté plus tard que porté comme ayant voté pour, il était en réalité absent, il était à la HAYE ce jour-là. Les vrais résultats de vote sur l'amendement WALLON étaient donc pour l'adoption 350, contre 354. En réalité l'amendement a été repoussé à 4 voix de majorité, il n'en est pas moins l'origine constitutionnelle officielle de la république, suivant la règle absurde du parlementarisme qu'un vote proclamé est acquis. Il est déplorable que les députés royalistes se soient laisser faire. Ils ont donné un bel exemple de pusillanimité. On peut en conclure que c'est en entérinant une fraude que Léon XIII a pu parler de gouvernement que la France s'est donné, et des pouvoirs constitués. En réalité ils n'étaient pas constitués.

LA 5EME ERREUR a été formulée dans l'audience au BARON DE MONTAGNAC en 1894 "Ce qui fait que les catholiques sont exclus de tout c'est qu'on les croit monarchistes". Léon XIII semble penser que bien des hommes politiques ne soutiennent les lois antireligieuses que pour défendre la république, il croit qu'il en est de même des électeurs qui pour lui voteraïent volontiers pour des catholiques s'ils se disaient républicains. Il aurait dit au Baron de MONTAGNAC "quand les catholiques seront entrés dans la république, ils arriveront à tout, aux places et aux sièges électoraux". Il croit possible un marché par lequel si les catholiques acceptaient la république, bien des républicains abandonneraient les lois religieuses, cela le conduit a préconiser une entente avec les républicains modérés, les opportunistes pour les détacher des radicaux.

Il ne se rend pas compte que si les radicaux sont antireligieux avant d'être républicains, il en est de même des opportunistes. La différence ne concerne que la tactique. Plus tard, MELINE soutenu par les ralliés se vantera d'avoir laïcisé plus d'écoles que son prédecesseur.

FERRY affirmait que la campagne contre le cléricalisme avait été menée par les modérés - "C'est la politique modérée, ce sont les hommes modérés qui ont fait cela. Ce sont eux qui ont assumé cette responsabilité redoutable et qui ont mené toute la campagne. Et si vous possédez la trilogie à laquelle longtemps l'instinct républicain s'est confié : obligation,gratuité, laïcité de l'enseignement, à qui le devez-vous sinon à la politique modérée ?"

JAURES demandait un jour à FERRY "quel est donc votre idéal ? Vers quels termes croyez-vous qu'évolue la société humaine et où prétendez-vous la conduire ? FERRY réfléchit un instant comme pour formuler sa pensée avec précision. "Mon but c'est d'organiser l'humanité sans Dieu et sans Roi".

Plus tard le modéré Charles DUPUY déclarera qu'entre les ralliés et la république il ne pouvait être question de conditions" il y a une des lois fondamentales de la république, la loi scolaire. A cette loi tout républicain doit adhérer sans restriction ni réserve".

En prescrivant, le ralliement, Léon XIII a voulu satisfaire les électeurs et les hommes politiques qui ne combattent l'Eglise que pour attachement à la république, mais ces électeurs et ces hommes politiques hostiles à la religion par amour de la république et par haine de la royauté n'existaient pas. Léon XIII a voulu satisfaire des mythes et des fantômes.

La conséquence en sera désastreuse : ce seront les royalistes qui seront accusés d'attirer la persécution contre l'Eglise par leur intransigeance.

Nous avons déjà vu les autres erreurs : la soi-disant division des catholiques, leur soit disant opposition systématique, leur soit disant utilisation de la religion à des fins politiques.

****

LES RESULTATS

Le 20 04 1893 Le Saint Père interrogea Mgr D'HULST sur l'Etat des partis "Et combien de bons députés compte aujourd'hui la chambre ?" Environ 200 très Saint Père" "Et bien, reprit celui-ci, maintenant que j'ai montré aux catholiques la voie à suivre, j'espère que ce nombre sera beaucoup augmenté" "Très Saint Père répondit le cardinal d'HULST, nous reviendrons de 90 à 100".

Les résultats des élections de 1893 devaient malheureusement donner raison à la prévision de Mgr D'HULST.

Au premier tour de scrutin les ralliés n'obtinrent que 14 sièges. Au second que 35. Leurs 3 principaux chefs LAMY, de MUN, PIOU sont battus.

De l'autre côté deux fortes têtes du radicalisme FLOQUET et CLEMENCEAU perdent leur siège. Les bénéficiaires du scrutin sont les modérés, les opportunistes qui correspondent à la nuance du gouvernement en fonction présidé par Charles DUPUY. Quelques socialistes sont élus.

Les ralliés suscitent toujours les mêmes méfiances, c'est le cléricalisme qui est repoussé par le suffrage universel, c'est la religion qu'il repousse aussi bien et même plus que la monarchie.

En 1889 l'union conservatrice avait réuni 3 144 978 voix, en 1893 elle en obtint 977 598, les ralliés 569 912. En réunissant ces 2 catégories on n'arrive qu'à un total de 1 577 446 suffragés, soit une perte d'environ la moitié des voix. Les catholiques avaient accepté la république, les électeurs s'étaient dit que si la république n'avait pas d'inconvénient, il était préférable d'aller aux vrais républicains.

La Croix a interprêté les consignes du pape de voter pour les catholiques ralliés à la république en se montrant favorable à PARIS au franc-maçon, MARMOTTAN contre CALLA royaliste, à ISSOUDUN au Dr DUMONT qui avait flétri avec violence la réaction cléricale et royaliste. La Croix de SEINE § MARNE a soutenu le franc-maçon GESTILLIER. La Croix de REIMS a fait voter pour deux candidats qui acceptaient les lois scolaires laïques.

Dans le GERS les ralliés votent au premier tour pour LAUDET contre PAUL DE CASSIGNAC, grand défenseur de la religion et adversaire des lois sectaires et après le premier tour LAUDET se désiste purement et simplement, et au deuxième tour le radical BASCOV est élu avec des voix catholiques.

Comme on voit la presse catholique a interprêté le ralliement en ce sens qu'il convenait de combattre avant tout ceux qui n'acceptaient pas la république, le combat contre les sectaires antireligieux passant au second plan.

Le pape avait demandé de s'unir pour combattre la législation impie. Qu'en fut-il de ce combat ? Les opposants à la politique nouvelle furent les seuls en réalité qui pratiquèrent la résistance effective à laquelle l'encyclique conviait les catholiques pour la défense de la religion.

Le 3 03 1894 à la majorité de 302 voix contre 119 la chambre adopte un ordre du jour présenté par BARTHOU et que le gouvernement s'est empressé d'accepter : "La Chambre, confiante dans la volonté du gouvernement de maintenir des lois républicaines et de défendre les droits de l'état laïque, passe à l'ordre du jour". Ainsi se manifestait ce que les républicains modérés appelait l'esprit nouveau. Albert de MUN qui avait été élu à une élection partielle, Monsieur de MACKAU, d'ARENBERG et d'autres ralliés s'abstinrent de voter. Le Moniteur de ROME, journal créé pour défendre la politique pontificale, les approuve : "Les affirmations sur les lois, dit-il, n'ont à ce jour qu'une importance secondaire"....

Quelques jours après un débat a lieu sur la manière dont sera appliquée la loi sur les fabriques paroissiales. La loi du 26 01 1892 faisait passer leur ad-

ministration des mains des catholiques et de l'évèque dans celle de fonctionnaires de l'Etat. SPULLER déclare "Le gouvernement ne connaît pas le droit canonique, le caractère mystique de l'Eglise est sans action sur lui ; l'Etat considère que le règlement des fabriques lui appartient exclusivement, c'est son droit."

Toute la droite enregistra par son silence la déclaration du ministre. Le 18 mai dans une autre séance le Président du Conseil CASIMIR-PERIER s'exprimait de la manière suivante "Nous avons toujours soutenu et nous soutiendrons toujours que la législation sur les fabriques est un terrain exclusivement national. Nous avons toujours dit que ce n'est pas un domaine mixte, qu'il s'agit là d'une législation nationale, que nous sommes seuls maîtres en la matière".

L'ordre du jour déposé par M. LEYGUES est ainsi conçu "La chambre approuvant les déclarations du gouvernement passe à l'ordre du jour" est adopté par 334 contre 142. C'est la subordination complète de l'Eglise à l'Etat. M. DE MUN, M. de MACKAU, Mgr d'HULST, le Baron REILLE, et plusieurs autres encore, ils sont 25, s'abstinrent de voter. Vingt et un vont plus loin encore et votent pour le ministère. Parmi eux quelques députés nouveaux dont on avait célébré l'élection comme devant marquer le triomphe d'une action catholique plus appropriée au temps nouveau et par suite plus efficace pour la défense des intérêts religieux. La droite ne compte que 22 opposants parmi lesquels se trouvait encore l'abbé LEMIRE qui changera de point de vue par la suite.

On voit comment les députés catholiques ralliés comprenaient les directives pontificales qui avaient conjuré "Tous les gens honnêtes de s'unir comme un seul homme pour combattre, par tous les moyens honnêtes et légaux les abus progressifs de la législation antireligieuse".

L'Abbé BARBIER note que pendant que ces évènements se déroulent, L'OSSERVATORE ROMANO, dans une série d'articles exalte les résultats de la politique pontificale et fulmine contre les catholiques qui les méconnaissent. Il s'étonne qu'un journal "qui prétend être plus papal que le pape" analyse défavorablement les déclarations ministérielles du 3 mars. "Uniquement préoccupé du sens des mots, il compte pour rien, l'esprit qui a dicté ces déclarations".

Donc pour l'OSSERVATORE ROMANO maintenir les lois républicaines et défendre les droits de l'Etat laïque" ne doit pas être entendu défavorablement parce que cela est dit selon un esprit nouveau. Parmi les journaux catholiques "La Vérité" s'abstenait soigneusement de toute critique vis-à-vis de la politique pontificale mais elle se refusait à admettre qu'il fallait se taire et cesser la résistance religieuse afin de ne pas laisser suspecter la sincérité de l'adhésion au régime. La Vérité se tenait strictement sur le terrain des enseignements du pape : acceptation sincère des pouvoirs constitués et ferme résistance à leurs empiètements sur les droits et liberté de l'Eglise.

Malgré cette attitude qu'elle jugeait conforme aux directives romaines, la Vérité reçut deux blâmes du cardinal RAMPOLLA - dans le second du 30 06 1895 le secrétaire d'état lui disait "qu'il fallait que les catholiques travaillassent d'abord à l'amélioration du gouvernement, ce qui réclamait une action, assidue, patiente, confiante, analogue à cette sollicitude et à cet ensemble de ménagements discrets qu'on a coutume d'observer pour procurer la guérison d'un malade.

La Vérité se trouve en désaccord avec le Saint-Siège. En effet ses articles sont faits plutôt pour exciter les esprits contre la république, bien qu'elle accepte le fait constitutionnel ; dans l'esprit des lecteurs ils nourissent la conviction que vainement on attendrait la paix religieuse d'une telle forme de gouvernement et souvent ils présentent les choses de façon qu'ils donnent à penser que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer. La Vérité, par là, crée d'une part une atmosphère de défiance et de découragement et d'autre part, elle contrecarre et traverse ce mouvement concordant des volontés".

Dès lors "La Vérité" ne cesse plus d'être quotidiennement dénoncée par la presse ralliée, par les orateurs de réunions catholiques et par des évèques comme un journal pernicieux, des supérieurs d'ordre lui interdisent l'entrée dans leurs communautés.

On peut constater que des recommandations faites en 1892 par les évèques de France d'abord, puis par le Pape ensuite d'une résistance ferme aux empiètements de la puissance séculière sur le spirituel il ne subsiste rien. La difficulté résultant d'une attitude pratique incommode : acceptation sincère de la république d'un côté, combat contre la législation de l'autre, était résolue, il ne restait plus que l'adhésion totale aux institutions.

Reste à se demander exactement quel genre de ralliement était encore réclamé dans les années qui suivirent. Nous ne résistons pas au désir de citer DRUMOND qui écrivait le 2 02 1897 dans la Libre Parole : "Il est impossible, je crois, d'imaginer soumission plus complète que celle des catholiques, à quelque parti qu'ils appartiennent. Ils donnent leur argent, qu'on gaspille, ils donnent leurs enfants qu'on fait tuer stupidement faute de prendre les plus élémentaires précautions ; ils obéissent à tout ce qu'on leur ordonne avec une docilité qui touche à la servilité.

On décuple les impôts, on impose au pays les charges les plus écrasantes ; personne ne bouge, personne ne proteste, personne ne pousse un cri dans la rue ? Qu'est-ce qu'ils attendent pour adhérer ? Franchement ils ne peuvent pas exiger cependant que les catholiques, transportés de joie devant la situation actuelle, aillent chez FELIX FAURE, chez LOUBET ou chez BRISSON, pour leur faire mimi sous le menton en les appellant CAMILLE.

Le Christ ordonnait purement et simplement de payer le tribut à César. Le Vicaire de JESUS CHRIST, ou du moins ceux qui donnent à ses paroles une signification qu'elles n'ont probablement pas, vont plus loin, ils disent à des français qui sont chez eux, qui sont nous le répétons, les égaux de ceux qui les oppriment, qui n'ont pas été vaincus comme les juifs l'avait été par les romains. "Non seulement remettez la pièce d'argent à César, mais laissez-vous prendre vos culottes par lui, et faites-lui risette par dessus le marché en trouvant qu'il est bien mignon".

UNE ABERRATION : L'INFAILLIBILITE DU RALLIEMENT

Le caractère ex-cathedra de la lettre aux français du 16 02 1892 a été défendu :

1° - par la revue l'Ami du Clergé du 29 08 1895 : "ces paroles "accepter la république" font bien voir que les principes et leur application à la France ne forment qu'un seul tout. Et comme le pape enseigne en formulant les principes, il n'est pas possible de supposer qu'il n'enseigne pas en les appliquant aux choses de France. Et si l'une des deux parties de cet enseignement est donnée ex-cathedra, il n'est pas possible d'admettre que l'autre n'est pas également donnée ex-cathedra".

2° - par M. FONSEGRIVE dans la Revue la QUINZAINE du 1 07 1897. "Au nom de l'autorité morale infaillible pour les catholiques la légitimité de la république n'est pas à cette heure moins réelle que ne l'a pu être en son temps celle de LOUIS XIV".

3° - en 1898 par Mgr LE NORDEZ, futur évèque de DIJON, qui publia un interview en commentant un article de l'OSSERVATORE ROMANO où il faisait intervenir l'infaillibilité pontificale dans la soumission due aux directions de LEON XIII. Il reçut des remerciements publics du cardinal RAMPOLLA.

Il est à peine besoin de faire remarquer que l'encyclique "Au Milieu des Sollicitudes" ne concerne ni la foi ni les moeurs, qu'elle ne contient qu'une simple mesure disciplinaire et qu'elle ne s'adresse pas à l'ensemble des fidèles. La question de l'infaillibilité ne se pose même pas.

UNE AUTRE ABERRATION - LE PECHE DE NON RALLIEMENT

La thèse suivant laquelle le refus du ralliement constituait une faute grave a été soutenue plusieurs fois d'abord implicitement par le Cardinal LECOT archevêque de BORDEAUX dans sa lettre pastorale pour le Carême 1894 "que devait faire le pontife suprême ? Indiquer comme un droit l'adhésion formelle à la constitution française et, selon la rigueur d'un enseignement auquel la théologie chrétienne donne toutes ses garanties, l'imposer comme un devoir".

La doctrine du pêché grave a été soutenue ensuite explicitement.

1° - Par l'Ami du Clergé dans ses numéros du 27 05 1897 et 2 07 1897 - il pose la question : "Mais y a-t-il pèché grave à voter pour le royaliste hostile aux directions pontificales ? Nous tenons cette attitude pour gravement coupable en ellemême, parce qu'elle est en contradiction avec les directions pontificales, qu'elle est de nature à nuire au bien général spirituel et temporel, et qu'elle ne répond pas au devoir que nous avons d'être soumis au gouvernement établi....

Et voter dans ces conditions pour le royaliste catholique, réfractaire sur la première partie des directions pontificales contre le républicain catholique qui les admet l'un et l'autre, c'est manquer à l'accomplissement d'un devoir qui n'est pas moins de droit naturel que le droit positif ecclésiastique..."

En l'espèce il s'agissait d'une élection opposant le comte de BLOIS à l'Abbé GAYRAUD. Le comte de BLOIS était un catholique ayant un long passé de dévouement à l'Eglise, il n'était pas rallié mais n'avait manifesté aucune opposition aux directions pontificales, sa circulaire électorale lui avait valu les félicitations de Mgr de CABRIERES évêque de MONTPELLIER., l'Abbé GAYRAUD était rallié.

L'Ami du Clergé disait encore "l'Obéissance au souverain pontif fait un devoir à l'électeur catholique de voter pour le candidat soumis au pape et la matière étant grave, l'obligation aussi est grave... quand bien même le pape ne commanderait pas, l'existence de l'obligation résulte des raisons du droit naturel qui motivent sa direction, et la gravité de l'obligation découle tout naturellement de la gravité de la matière. Les deux raisons s'unissent donc pour interdire au nom du droi naturel, non seulement l'action violente et sa détresse, mais encore l'action pacifique et légale contre la forme républicaine".

2° - Par l'Univers du 17 10 1897 qui approuve l'ami du clergé et en redouble la publicité.

3° - Pour le R. P DEHON qui dans "les directions pontificales, politiques et sociales" concluait "Ainsi donc quand bien même le pape n'aurait pas parlé, il y aurait faute grave à ne pas accepter loyalement le gouvernement de la république parce que cette acceptation est l'accomplissement d'un devoir naturel et divin, et parce qu'elle est requise pour le bien spirituel et temporel de la société".

Si une telle doctrine est vraie, si tout régime établi est de droit naturel et divin, il en résulte qu'il était interdit d'être royaliste ou républicain sous le premier empire, d'être républicain ou bonapartiste sous la restauration, d'être légitimiste ou républicain sous la monarchie de juillet et sous le second empire, que, par exemple, le R.P. LACORDAIRE et OZANAM républicains sous un autre régime se trouvaient en état de perpétuel péché.

L'ECHEC DU RALLIEMENT

L'échec total du ralliement est patent :

1° - LEON XIII l'avait recommandé aux catholiques afin que leur action religieuse ne fut point suspecte d'arrière-pensée politique et dans le but de mieux venir à bout de la mauvaise législation. Les ralliés ont renoncé à combattre la mauvaise législation pour que leur ralliement politique ne soit pas suspect.

2° - L'intention de LEON XIII avait été de dévaloriser la politique et de mettre la

religion au premier plan, ce qui était très bien mais il a abouti au résultat exactement inverse.

3° - Il avait voulu empêcher la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il l'a au contraire accélérée suivant le programme énoncé à l'avance à FLOURENS par le ministre de l'Intérieur CONSTANS dès 1891 : "Mais quelles concessions faites-vous en échange d'avantages politiques, d'après vous si appréciables ? Aucune. Vous arrêtez au moins la course vers la séparation ? Au contraire nous l'accélérons, dans 10 ou 15 ans ce sera chose faite".

CONSTANS avait compris que les mêmes raisons qui amenaient les catholiques à capituler sur la forme du régime, les amèneraient aussi à capituler sur la législation.

On lit souvent actuellement que le Ralliement a échoué parce que LEON XIII n'a pas été obéi. C'est exact à la fois pour les non-ralliés et pour les ralliés, les premiers ayant désobéi quant au régime, les seconds quand à la législation, mais les non-ralliés était peu nombreux et n'avaient guère d'influence.

En réalité le Ralliement a échoué parce qu'il ne pouvait pas ne pas échouer, et parce qu'il reposait sur une analyse inexacte des faits, LEON XIII étant mal renseigné sur les conditions réelles de la vie politique en France. Ses connaissances et ses opinions doctrinales en politique n'étaient pas non plus à la hauteur de ses éminentes connaissances théologiques.

Nous pensons aussi que le Ralliement a échoué pour une autre raison : dans toute cette affaire il n'était question que des moyens humains et jamais de l'action divine.

LE DOMAINE DE LA PRIERE

"Dans le domaine de l'action il n'y a que le gouvernement que la FRANCE s'est donnée" Cette phrase laissait entendre que dans le domaine de la pensée, exprimée ou non, il pouvait y avoir un autre gouvernement, mais il n'y a que l'action et la pensée. Et le domaine de la prière ? LEON XIII n'en parle pas. Est-ce que "dans le domaine de la prière il n'y a que le gouvernement que la FRANCE s'est donnée "? Cela LEON XIII ne le dit pas. Et pourtant la religion enseigne que la prière est plus importante que l'action. Les français ne pouvaient-ils pas obtenir par la prière grâce à la toute puissance divine ce qu'ils ne pourraient pas obtenir par leurs propres moyens ?

Rien que pour les changements de législation, la prière fait certainement plus que tous les jeux électoraux.

Nous croyons et nous persistons à croire que contre le Laïcisme impie de la 3EME république et des républiques à autres numéros qui ont suivi, le moyen le plus efficace est la prière pour la reconnaissance d'abord du CHRIST ROI et ensuite de son lieutenant sur la terre de FRANCE dont la tâche est de le faire régner.

Mélanie CALVAT, voyante de l'apparition de la SALETTE, écrivait le 23 04 1881 "Je ne cesse, malgré ma grande indignité de prier tous les jours le Bon Dieu, afin qu'il abrège le chatiment que méritent nos péchés et nous donne notre ROI, la fleur de lys, non parce que nous le méritons mais par pure miséricorde. J'espère que le Coeur de Jésus se laissera fléchir aux prières de tant d'âmes qui le prient". En 1903 à TILLY SUR SEUILLES dans le Calvados à la suite d'apparitions qui pour des raisons politiques n'ont pas été examinées par l'autorité ecclésiastique mais qui sont authentifiées par de très nombreux miracles, la TRES SAINTE VIERGE qui par ailleurs avait confirmé tout ce que LEON XIII avait dit sur le rosaire, qui avait même eu des paroles élogieuses à son égard "Il a mérité sa couronne car il a toujours été zélé pour son Eglise", n'a pour tant pas confirmé ses directives sur le ralliement. Elle a prononcé plusieurs fois une phrase qui ne va pas dans ce sens :
"Mes enfants, la république va tomber, c'est le règne de Satan. Priez pour le roi qui va venir. Le Roi qui va venir portera dans ses armes les insignes de mon Divin FILS".

G/L

UNE RESURGENCE DE LA GNOSE AU XXE SIECLE : LE BORELLISME

Nous avons exposé, dans notre étude sur *"La Gnose, tumeur au sein de l'Eglise"*, les formules de l'enseignement des Gnostiques de jadis en 7 propositions fondamentales qui, ordonnées entre elles, forment un corps de doctrine marqué d'une certaine cohésion interne, bien qu'il soit totalement coupé du réel et qu'il laisse plusieurs questions fondamentales, par exemple celle du mal, sans réponse satisfaisante.

Nous avons montré que ces formules gnostiques se retrouvaient dans les manuels classiques de la Franc-Maçonnerie, dans l'enseignement de la Psychanalyse, dans l'efflorescence actuelle de l'Indouisme, de la Théosophie et du Guénonisme, enfin qu'elles constituaient le point de départ de la philosophie de Hegel et du Marxisme qui en est l'application pratique.

Il est étonnant, à première vue, de retrouver cet enseignement gnostique chez un chrétien "de tradition" qui a la prétention de restaurer le véritable enseignement traditionnel de l'Eglise. Cette prétention est tout-à-fait injustifiée, nous le verrons, le Borellisme constituant, au contraire, une résurgence de la vieille Gnose au sein du Christianisme moderne : l'examen d'un certain nombre de thèmes du livre "La Charitée Profanée" suffira amplement à le démontrer.

LES FORMULES DU PANTHEISME CHEZ MONSIEUR BORELLA

Comme tout enseignant qui veut faire saisir par l'esprit des rapports abstraits ou des vérités immatérielles qui ne tombent pas directement sous les sens, Monsieur BORELLA utilise des métaphores et des raisonnements par analogie : ce qui est tout à fait légitime.

Mais il ne faut pas sortir de l'analogie pour utiliser les termes dans leur sens propre au cours du raisonnement. L'analogie est bien une identité dans les rapports, mais les termes rapportés, eux, sont radicalement hétérogènes. Or la tentation de passer du sens métaphorique au sens propre d'un même terme au cours du discours est très forte et c'est le péché habituel de tout panthéiste.

La Bible utilise la comparaison du potier et du vase d'argile pour essayer de faire comprendre la Création. Voyons comment Monsieur BORELLA l'utilise : *"Toucher une créature, c'est toucher Dieu. Sur le corps que je touche, Dieu a posé sa main. La ligne de ce corps, c'est le geste même de Dieu devenu chair, c'est l'acte divin comme forme et comme matière ! Et ainsi de la pierre, de l'arbre et du vent. En vérité, nous touchons Dieu partout".* (p. 43)

Nous avons déjà lu des formules semblables dans l'Evangile gnostique de Thomas et dans certains cantiques modernes, en particulier :"Il fait danser les mondes..."

La ligne du corps, ce n'est pas le geste de Dieu, mais l'effet de ce geste. Si Dieu a posé sa main sur ce corps, c'est que l'un et l'autre sont distincts. La ligne du corps c'est le résultat de l'acte divin ; elle a matière et forme, mais non pas l'acte divin ; ou bien alors Dieu n'est plus qu'un fabricateur comme le potier à qui il faut un organe composé de matière, la main, pour former cette ligne du corps.

Première erreur des Panthéistes: **la confusion ou identification de la cause efficiente et de son effet. Si la causse et l'effet sont une seule et même réalité, il n'y a plus de mouvement de l'un à l'autre. Il est vrai que l'effet est**

contenu dans la cause, mais non pas réellement. C'est la forme de l'effet qui a son origine et son point de départ dans la cause ; mais l'être de l'effet n'est pas l'être de la cause.

Si le Créateur et la Création sont identiques, il n'y a plus d'acte créateur ; et cela est aussi vrai pour l'émanation chère à nos gnostiques ; si l'émanant et l'émané sont identiques, il n'y a plus d'émanation possible et s'ils sont distincts, il y a entre eux un moyen terme, un mouvement, un passage de l'un à l'autre que les Gnostiques pourront appeler de n'importe quel nom, mais qui fonde nécessairement une dualité hétérogène et nous revenons nécessairement à l'idée de création : un être créateur qui agit, que l'on appelle Divin et un être créé qui subit et que l'on ne peut plus appeler divin sans rétablir la confusion que l'on voulait éviter ; on le dira naturel (parce qu'il a commencé d'être).

D'ailleurs, lorsque Monsieur BORELLA veut préciser sa pensée, son langage devient singulièrement hésitant :*"Il y a dans l'Homme comme tel quelque chose de Dieu (?), quelque chose de donné qui doit être rendu. Dieu ne nous a pas refusé son Immanence..."*

Nous savons bien que ce quelque chose qui doit revenir à DIEU, c'est notre âme spirituelle, puisque selon les gnostiques, elle est une parcelle de l'âme divine universelle, une étincelle jaillie de la Lumière Increéée, tombée par une chute catastrophique dans des corps matériels.

Et Monsieur BORELLA poursuit : *"La substance humaine est capable par elle-même, d'un comportement quasi divin..." (id)*. Nous savons par la philosophie scolastique que l'aséité (la faculté d'être par soi) est le propre de la divinité. La substance humaine est donc divine, selon Monsieur BORELLA ? Sans doute.

Que veut dire l'expression d'un comportement quasi divin ? Ce comportement est "comme s'il était divin". Mais la proposition comparative conditionnelle en français exprime toujours une condition irréelle. Donc ce comportement n'est pas divin et cependant c'est bien l'idée que l'auteur a voulu faire pénétrer dans l'esprit du lecteur. Nous verrons souvent cette utilisation du "comme si" ou du "quasi" qui permet à Monsieur BORELLA de faire passer son idée sous jacente tout en protestant n'avoir pas voulu l'enseigner effectivement...

Astuce ? Gêne ? Hésitation avant d'affirmer ? Qui le dira ?

Autre formule gnostique : notre âme spirituelle est une parcelle de l'Unique Ame Universelle du Monde Divin.

Voici la formule de Monsieur BORELLA : *"L'intellect, c'est le rayon cognitif émané de l'Esprit" (p. 130) "C'est l'activité cognitive de l'Intellect, naturelle à l'homme, qui nous a révélé la présence dans l'homme d'une réalité qui transcende l'humain au sens ordinaire du terme...* (parce qu'il pourrait y avoir un sens extraordinaire du terme, l'humain, M. Borella ? Quel est donc ce sens que vous ne dites pas ?) *Il y a en nous une lumière proprement spirituelle, c'est-à-dire non soumise aux conditions limitatives de l'existence individuelle et cette lumière, c'est l'Intellect..." (Id)*

Il est vrai, dit St Thomas, que l'Intellect est la faculté qui permet à notre esprit de voir l'Universel dans le singulier ; mais il ne dit pas que cette faculté est émanée de l'Esprit ; il précise bien qu'elle appartient à la créature. L'Intellect est créé et non émané et il est bien soumis aux conditions "limitatives de l'existence individuelle", sinon il serait omniscient, ce qui n'est pas.

Monsieur BORELLA poursuit :*"L'Intellect ne peut recevoir en lui la connaissance de toute chose que parce qu'il n'est aucune des choses qu'il connaît.. La connaissance est bien la communion intelligible du connaissant et du connu, mais en quelque sorte une communion à distance."*

Jusque là tout est parfait, sauf la dernière formule : ce n'est pas la communion qui est à distance, mais l'objet connu qui tout en étant présent à l'Intellect, reste présent aussi hors de lui. La distance est entre les deux présences ; mais on voit l'intention de l'auteur : aboutir à une communion sans distance, c'est-à-dire à l'identification totale du connaissant et du connu, donc de notre esprit avec les choses. C'est encore une formule du Panthéisme.

Monsieur Borella poursuit : "*Tout se passe comme si* (attention ! nous arrivons à une condition irréelle !) *l'homme avait gardé le souvenir d'une communion ontologique entre lui et le monde, mais qu'il ne puisse plus la réaliser qu'en mode spéculatif. La connaissance* (la Gnose) *est cette possibilité même, cette ultime possibilité, ce souvenir du Paradis Perdu.*" (p. 130)

Voilà ce qu'il fallait démontrer et la pensée profonde de l'auteur. Le "comme si" est pure clause de style. La communion ontologique ? Disons en bon français, l'unité d'une seule substance dont tous les êtres ne sont que des parcelles "éclatées" (p. 41). La connaissance dont parle Monsieur Borella est donc bien la Gnose des Gnostiques puisqu'elle produit l'identification de l'homme avec le Grand Tout Divin. On reconnaît encore ici la thèse de la réminiscence, chère aux néoplatoniciens, mais en contradiction manifeste avec la Bible, car le Paradis Perdu était bel et bien une création de Dieu.

Deuxième erreur des Panthéistes : Tout à l'heure, ils avaient confondu la cause et l'effet, détruisant leur rapport mutuel ; maintenant ils confondent le connaissant et le connu, détruisant leur rapport mutuel aussi et donc rendant impossible toute connaissance. Il faut, pour qu'il y ait acte de connaissance, un esprit qui connaît et un objet qui soit connu ; il faut encore que dans l'acte de connaissance même ils restent distincts et qu'ils ne se fondent jamais l'un dans l'autre. Leur fusion détruirait toute possibilité de connaissance. Or La "Gnose" des Gnostiques est cet acte de fusion, d'identification réelle. Elle n'a donc pas du tout le sens du mot "connaissance" tel que l'entend la philosophie pérenne.

Autre formule gnostique bien connue : Le monde matériel est une création mauvaise. Notre corps est une enveloppe qui retient prisonnière à l'intérieur d'elle-même notre âme, étincelle divine. Les Gnostiques utilisent les expressions : gangue terreuse, tombeau. Ils aiment comparer le "soma", le corps ave le "sèma" le tombeau.

Nous retrouvons de telles formules chez M. Borella :
"Le Mal dans le monde est comme une dimension inévitable du Cosmos" (p. 92)...*"Un jardin, c'est-à-dire un espace clos et dont la clôture est cette limitation ontologique inhérente au créé qu'on appelle le Mal..."* (p. 93)

Que la limitation soit inhérente à la Création, nous le savons bien ; mais ce n'est pas un Mal, c'est un Bien. Dieu l'a dit : "Et il vit que son oeuvre était bonne". Il y a des degrés dans l'échelle des êtres, qui vont du moins parfait au plus parfait. Chaque être a son degré de perfection propre qu'il réalise plus ou moins...

"L'homme, dit encore M. Borella, *est enfermé dans sa propre nature comme dans une carapace (et cette nature comprend aussi d'une certaine manière toute la création). Dieu dans cette carapace, perce un trou qu'immédiatement la lumière divine envahit. Et cette lumière vient d'ailleurs, elle est divine ; mais en tant qu'elle occupe toute la place de l'orifice, elle fait partie de la nature humaine..."* (p. 181)

L'image de la carapace est propre à M. Borella, mais elle a même signification que la gaine, la gangue terreuse chez les autres gnostiques. Toute la création, dixit M. Borella, est donc une carapace dans laquelle Dieu est contraint de percer un trou pour y faire pénétrer sa lumière.

Mais d'où vient donc cette carapace ? Et quel est ce Dieu si maladroit, incapable de volatiliser cette matière inutile et gênante qui fait obstacle ou plutôt écran au jaillissement infini de sa lumière ? Le voilà contraint de percer un trou ; voilà sa pauvre lumière, dite divine, limitée par la place que cette carapace et son orifice veulent bien lui laisser occuper.

Nous voilà amenés à penser que la carapace est une divinité infiniment plus puissante que ce pauvre Dieu-Lumière. Et c'est bien l'incohérence fondamentale de tous les Gnostiques : ils sont obligés de faire cohabiter un Dieu-Matière tout puissant capable d'enfermer un Dieu-Lumière et de le tenir en échec... Voilà deux divinités mythologiques qui répugnent absolument à la révélation chrétienne d'un Dieu unique, tout puissant, infini, etc...

TROISIEME ERREUR DES PANTHEISTES : faire cohabiter en Dieu le Bien et le Mal, c'est-à-dire l'être et le Non-être, considérés comme deux réalités complémentaires, alors que le Mal n'est pas autre chose que la négation du Bien et sur le plan de l'activité humaine, le refus du plan divin, attitude purement négative qui ne peut qualifier la divinité sans la détruire.

****

LA "ROUE COSMIQUE" (ROTA MUNDI) ou le RETOUR A LA DIVINITE PRIMORDIALE

A la fin de son ouvrage, p. 356, M. Borella nous fait une description pittoresque de la Roue Cosmique, invention bien connue des Gnostiques :

"Le Saint Esprit est l'aimant universel qui tient ensemble la totalité des êtres créés en équilibrant les effets de la force créatrice centrifuge qui s'exerce vers la périphérie de la Roue cosmique (rota mundi) par la force attractive de l'Amour qui spire la circonférence vers son centre incréé."

Arrêtons-nous quelques instants sur cette phrase. Les mots force créatrice, centre incréé, ne doivent pas faire illusion. Entre la circonférence et son centre, il y a distinction de parties d'un seul et unique être. Ce n'est pas le centre qui crée la circonférence. Supprimez le centre ou supprimez la circonférence, il n'y a plus de roue du tout. Le verbe "créer" ici n'a aucun sens intelligible. Il est un trompe-l'oeil pour rassurer un catholique un peu naïf.

Continuons le texte : *"Si les hommes vivent, si les plantes croissent et si les astres tournent dans le ciel, c'est parce qu'ils se meuvent dans le Saint Esprit. Lui seul les empêche de tomber dans le néant. On voit par là que la création est un acte redoutable pour les créatures, puisque dans son explosion créatrice, elle éloigne du Principe. Mais elle est aussi bien et simultanément le retour permanent de l'extériorité vers l'intériorité de l'UN, puisque le Saint Esprit rassemble l'éparpillement cosmique en cernant toutes choses dans les bras de son Amour éternel..."*

La création, un acte redoutable pour la créature ? Allons donc ! c'est l'oeuvre d'amour de Dieu pour nous... "Rassembler pour cerner dans ses bras", cela ressemble beaucoup à "embrasser pour étouffer"...

Suite P. 358 : *"Le Saint Esprit est circulaire. Il crée par sa présence la circonférence des mondes où chaque point est échangé contre tous les autres. Il fait de cette circonférence une vibration émanant du Centre suprême et rapporte au centre, par ses vibrations spirituelles, le désir d'Eternité qui anime toute chose créée de l'Ange à la poussière du chemin". (P. 358)*

Cette roue cosmique est une pure invention des Gnostiques à laquelle rien ne correspond dans la réalité. Nous avons là un bel exemple de verbiage. Comment décrire avec précision ce qui n'existe pas, sinon par un jeu verbal où les mots se télescopent et perdent tout sens intelligible ? Comment est-ce-que une "Explosion" peut produire comme effet une circonférence, qui est une figure ordonnée et parfaite en son genre ?

Ce que Monsieur Borella appelle improprement "Création", est-ce une "Explosion", une "Vibration", une "Emanation" ? Nous n'en saurons rien. Une explosion fait voler en éclats les éléments du Tout qui deviennent alors des débris, qui constituent donc un "éparpillement" cosmique (?) de particules indifférenciées, "interchangeables", comme on nous le dit.

L'homme, l'ange, la poussière du chemin, tout cela vaut à peu près de la limaille de fer et il suffit d'un bon aimant pour en faire un tas, un monceau où s'équilibrent force centrifuge et force centripète, vibrations internes ou externes, etc... Parler d'Amour, à propos de cet aimant que l'on appelle St-Esprit par antiphrase, c'est vraiment se moquer du lecteur. Un Amour, cette force aveugle, mécanique, qui tire dans tous les sens ? Allons donc !

Parler d'un retour à la Divinité primordiale, c'est pour un Gnostique conséquent parler d'une mort et d'un anéantissement. M. Borella ne manque pas de nous ressortir la leçon de ses maîtres. Ecoutons-le : *"Il faut, en fin de compte, que la substance humaine absorbe la substance divine, quoiqu'ainsi elle se voue à son anéantissement, car le fini ne peut contenir l'Infini sans éclater dans le déchirement et se fondre dans la paix." (p. 41)*

Il existe donc aussi un éclatement au moment du retour au centre cosmique ; on ne devrait plus dire une explosion, mais une "implosion". Le résultat d'ailleurs serait le même, une réduction en débris et poussière, la "Paix" des cadavres éparpillés sur le champ cosmique...

Ailleurs, M. Borella nous avait dit que *"La substance humaine pouvait aimer, c'est-à-dire vouloir se donner... Mais ce mouvement autonome dont la créature est capable, c'est celui de la mort et de son anénatissement". (p. 43)* Si "vouloir se donner" est un mouvement vraiment autonome, il peut aussi bien aboutir au refus de se donner et si donc l'homme est autonome dans sa capacité de mourir,il peut tout aussi bien ne pas vouloir son anéantissement et effectivement ne pas mourir. Mais nous savons très bien que la mort est inéluctable, qu'elle est naturelle et il n'était venu à personne, même dans l'antiquité païenne et en dehors de toute révélation, de croire qu'elle fut un anéantissement... Nous y reviendrons à propos de la résurrection des corps.

D'ailleurs ce retour au Grand Tout Divin Primordial n'est qu'un mouvement apparent. En réalité, l'Homme n'a jamais cessé d'en faire partie depuis la naissance jusqu'à sa mort. Et ce seront les hésitations du vocabulaire qui vont nous le montrer.

M. Borella nous dit : *"L'essence individuelle doit être considérée comme la résultante de la rencontre entre l'essence archétypale ou personnelle* (notre nature in divinis, telle qu'elle existe dans le verbe éternel) *et le milieu dans lequel cette essence supra-individuelle se manifeste. En soi l'archétype, principe interne de l'être, notre nom divin, n'est point soumis aux déterminations objectives dont nous avons parlé...." (p. 82)*

M. Borella rajoute : *Nous ne pouvons devenir nous-même qu'en Dieu..."* Plus loin il ajoute : *"La Gloire, au sens métaphysique, désigne toujours l'Irradiation du principe, sa présence par rayonnement* (sans doute les rayons de la Roue Cosmique !) *au-delà de la sphère divine. Dans la mesure où il est image de Dieu, l'homme est un mode de la Gloire, puisqu'il n'est l'image de Dieu qu'en tant qu'il reflète l'irradiation cosmique du divin.* (Ainsi, à l'intérieur de la face concave de la sphère divine, chaque facette du miroir renvoit à Dieu sa propre image !) *L'expression "de Gloire en Gloire" indique différents degrés de l'irradiation divine, correspondant à autant de*

stations spirituelles que l'homme, au cours de sa transformation en image de Dieu, parcourt sous l'action de Dieu qui étant Esprit, le pneumatise de plus en plus intégralement jusqu'à l'identification quasi-totale de l'image avec son modèle." (p. 140)

On retrouve dans ces textes les formules classiques de la Gnose : le retour à l'Unité primitive à travers les sphères célestes que les anciens gnostiques appelaient des "éons", en général au nombre de sept, l'arrivée au huitième ciel correspondant à l'identification divine. Tout cela est bel et bon, mais laisse sans réponse les questions préalables les plus fondamentales.

Comment peut-on devenir soi-même, si on ne l'est pas déjà ? Et que signifie le verbe "devenir" dans ce cas ? Il ne porte pas en lui la notion d'un mouvement, d'un passage. Et que peut-on être, quand on n'est pas soi-même ? Autre difficulté de taille : l'Homme, dit M. Borella, est un mode de la gloire, une image de Dieu. Puis il ajoute que ce même homme doit parcourir des stations spirituelles pour se transformer en image de Dieu. Mais que signifie cette transformation, puisqu'il est déjà image de Dieu, de par sa nature ?

Même question que précédemment, mais inversée. Comment peut-on devenir ce que l'on est déjà ? Il y a des étapes à parcourir, des "degrés d'irradiation", nous dit-on encore. Donc, l'homme n'est pas purement image de Dieu, puisqu'il va acquérir des perfections progressivement.

Selon la métaphysique de St Thomas, qui est répétons-le toujours, la métaphysique naturelle de l'esprit humain, au dire de Bergson lui-même, une perfection acquise (par exemple celle du miroir) est un accident qui s'ajoute à la substance, accident divin sans doute, mais accident tout de même. Or la substance de l'Homme n'est pas cet accident-là : image ou miroir de Dieu.

La Genèse nous dit que l'Homme a été créé "à l'image de Dieu" ; c'est un mode d'être qui suit le mode créateur de Dieu, mais ce n'est pas l'être lui-même. En effet, la figure de cette personne est distincte de son image que je vois dans la glace. Je puis même trouver dans la pièce une position qui me permet de voir l'image dans la glace sans voir le visage qu'elle reflète. C'est d'ailleurs la position des Hommes ici-bas : la Création est un miroir dans lequel nous pouvons voir, selon le mode naturel de notre esprit, une image imparfaite de l'Oeuvre divine, mais non Dieu lui-même.

Enfin troisième question : Qu'est-ce-que cette identification quasi-totale de l'image avec son modèle ? Si cette identification est quasi-totale, c'est qu'elle n'est pas totalement totale. Elle est donc partiellement totale... Voyez à quelles absurdités verbales conduit le flou de la pensée et l'équivoque des formules "comme-si" et "quasi"... ! Et si l'on supprime la formule, on obtient une identification parfaite. Posons alors la question finale : l'Homme a-t-il le pouvoir de se faire Dieu, s'il ne l'est pas déjà ? La réponse est "non". Donc l'Homme a toujours été Dieu. Il n'y a jamais eu le moindre mouvement de chute dans une "carapace" ni de parcours "à travers des stations spirituelles", ni de remontée vers la sphère céleste, etc... Tous ces mouvements n'ont aucune raison d'être et toute l'histoire du Cosmos selon les Gnostiques est une haute fantaisie imaginative à laquelle ne correspond rien dans la réalité.

L'EVANGILE SELON MONSIEUR BORELLA

Les Gnostiques sont bien obligés de réécrire l'Evangile de Jésus-Christ pour le mettre en harmonie avec leurs constructions imaginaires. Nous avons retrouvé plusieurs exemples de ces "LOGIA" du Christ qu'ils recomposaient pour donner de l'autorité à leurs élucubrations. Nous possédons maintenant le texte comple de l'Evangile de Thomas.

Monsieur Borella aussi s'est lancé dans cette voie des contorsions mentales pour trouver dans l'Evangile, non pas ce qu'il contient réellement, mais les thèses des Gnostiques. Donnons quelques exemples :

I - Pour décrire la remontée des âmes vers le Grand Tout primordial, voici un texte : *"Celui qui veut devenir mon disciple* (c'est-à-dire celui qui veut devenir ce qu'il est en moi) *qu'il prenne sa croix", "Prendre sa croix, c'est réaliser dynamiquement cette crucifixion de l'archétype personnel qu'est statiquement l'essence individuelle en la crucifiant, c'est-à-dire en ramenant vers le point crucial ce qui était dispersion dans la périphérie horizontale".* (p. 83)

Autre texte pour suggérer la même idée : *"Le bon larron qui se tourne vers le Christ, c'est-à-dire qui retourne vers le point crucial dont il émane de toute éternité et le Christ énonce cette ponctualisation en déclarant : "Je te le dis, aujourd'hui même tu seras avec moi au Paradis". La formule "avec moi" signifie l'intégration au Soi Divin."* (p. 45) Jusqu'à maintenant je croyais que la préposition "avec" introduisait un complément d'accompagnement. Je me suis trompé : "avec" veut dire "à l'intérieur de". Monsieur Borella doit réformer non seulement les paroles du Christ, mais aussi les règles de la grammaire. !

II - Pour exprimer cette idée gnostique que l'âme est une parcelle divine tombée par une chute malencontreuse dans un corps matériel, voici d'autres textes :

"La descente du cerveau dans le coeur est figurée à plusieurs reprises dans l'Evangile, lorsqu'il est dit : "Un des disciples, celui que Jésus aimait était couché sur son sein". (La descente du cerveau dans le coeur exige la renonciation du mental, laquelle correspond au couronnement d'épines) et encore à la mort du Christ : "Et inclinato capite tradidit spiritum" - Et ayant incliné la tête, il remit l'esprit (à son Père)... Nous dirons que l'oreille de St Jean percevait sur la poitrine de Dieu les vibrations mêmes du Son primordial "par qui tout a été fait". (p. 234)

Monsieur Borella poursuit : *"En tant que le Christ est homme, que l'homme est spécifiquement défini par le cerveau* (Non, M Borella !) *et que le Christ est crucifié dans son Humanité ou encore en tant que son humanité est crucifiée par sa divinité, le corps du Christ correspond au mental humain. Il est enfoui (1) dans le tombeau creusé dans le roc, c'est-à-dire dans une caverne."* (p. 234 et suivantes)

Voilà un texte remarquable qui dit tout. L'homme doit renoncer à son corps, son cerveau, son mental, etc. pour retrouver cette étincelle divine immortelle, son âme cosmique. Le Christ a été condamné à cette même renonciation. Il a été, par une crucificion bien opportune, débarassé de ce corps matériel inutile, de cette humanité dont il n'avait que faire.

Les Gnostiques nous avaient déjà expliqué que les soldats romains avaient crucifié un homme, nommé Jésus, mais que ce n'était pas Jésus-Christ, le fils de Dieu. Ils se sont toujours gaussés de ces apôtres visionnaires qui croyaient avoir revu le corps du Christ ressuscité.

Le corps du Christ a bien été déposé sur le sol d'un tombeau et non enfoui sous terre, mais il est ressuscité et toute la Foi Catholique repose sur cette résurrection d'un CORPS. Et donc le jeu de mot : soma-sèma (corps-sépulchre) est contraire à la Vérité de l'Evangile.

****

Note 1 : Non, Monsieur Borella ! Allez vérifier sur place. Le corps du Christ n'est plus dans le Saint Sépulchre...

THEME ET VARIATIONS SUR UN "DE ANIMA"

Nous savons que les Gnostiques divisent le Monde en trois sphères superposées : le Monde Matériel, celui des corps, le monde astral ou subtil, dont la définition varie d'un Gnostique à l'autre et le Monde spirituel, celui des Esprits. Cette division est d'ailleurs celle de tous nos modernes occultistes. Monsieur Borella ne manque pas de la reprendre à son compte, écoutons-le :

"Le Cosmos ne se réduit pas au monde corporel ou matériel... La création comporte en vérité deux autres Mondes ou degrés de réalité que la philosophie perennis désigne sous les termes de monde subtil ou psychique ou animique, ou vital ou encore intermédiaire pour le premier et de monde intelligible ou spirituel ou angélique..." (p. 108) *"Le monde corporel ou grossier est déterminé (limité) par des conditions telles que l'espace, la matière quantifiée, le temps, le mouvement, la forme. Le monde subtil n'est pas soumis au temps ou plutôt à la durée, au mouvement, c'est-à-dire à l'organisation individuelle"*

Toute la difficulté d'un pareil texte réside dans l'accumulation des qualificatifs utilisés par l'auteur pour essayer de faire comprendre en quoi peut consister ce monde intermédiaire, dit subtil. Comme il n'existe pas, on s'efforce de lui appliquer les caractéristiques tantôt de la matière, tantôt de la forme, qui sont la vraie et seule composition métaphysique des êtres.

Cette division ternaire du Cosmos chez les Gnostiques est destinée à justifier l'attribution d'une double âme à l'être humain. En effet nous savons que les Gnostiques coupent l'homme en trois morceaux : le corps (soma), l'âme intermédiaire (psyché) et l'esprit immatériel (pneuma). Monsieur Borella dit équivalamment en latin : le corps (corpus), l'âme (animus), l'esprit (spiritus). (P. 117) Il appelle cela la *"tripartition anthropologique"*.

Mais son langage devient singulièrement hésitant et contradictoire. Il nous explique, (p. 159 à 161 et suivantes), que *"cet esprit (pneuma) qui nous est donné dans la grâce fait aussi partie de notre nature, mais d'une nature en quelque sorte surnaturelle*... M. Borella brode longuement sur cette idée que l'Intellect est "naturellement surnaturel".

Il dit même : *"Souvenons-nous que ce pneuma est le souffle même de Dieu, qu'il nous a inspiré"*, et il renvoit à la Genèse . Dans un premier temps et avant un exposé plus systématique sur l'âme, on pourrait rappeler que l'expression biblique "insuffler une âme dans un corps" a un sens métaphorique et non physique. L'auteur sacré devait faire comprendre que l'âme est immatérielle et il a cherché dans la nature une réalité aussi ténue que possible, le mouvement de l'air, pour suggérer cette idée.

Il ne faut donc surtout pas la concrétiser, comme le fait Monsieur Borella par exemple quand il veut nous suggérer la même idée par ce Dieu-Lumière qui fait un trou dans une carapace pour y introduire son rayon cosmique...

Il faudrait encore distinguer entre l'action de Dieu qui souffle et le résultat de cette action qui est le souffle de tel ou tel corps, ne pas confondre la cause et l'effet. En Dieu, le souffle est divin ; en l'homme, il est le résultat naturel dans notre monde créé de l'action divine. Et donc notre Intellect est d'origine divine, mais il est une faculté naturelle de notre âme. Nous pouvons certes affirmer que toute la Création est l'oeuvre gratuite de Dieu, puisque cette oeuvre n'est le résultat d'aucune nécessité ; mais nous devons affirmer avec force que notre Intellect est lui aussi créé et donc naturel.

Mais on voit bien pourquoi Monsieur Borella, comme tous les gnostiques conséquents, veut garder à notre âme spirituelle ou "pneuma" une nature divine : *"C'est dans le centre du coeur,* dit-il, *que se trouve l'oeil de Dieu "qui voit dans le secret". Cet oeil du coeur est aussi bien l'oeil de Dieu que l'oeil de l'Homme déifié, sa véritable personne transcendante, son moi immortel, la source de son être le plus intime,*

sa véritable identité..." (p. 235) Nous l'avons bien compris, l'identité de l'Homme pneumatisé, c'est Dieu. On ne peut pas mieux confondre le Créateur et sa Création.

D'ailleurs Monsieur Borella laisse passer le bout de l'oreille, tout à fait incidemment quand il parle de Platon : "*En donnant à l'âme une origine divine Platon, estime-t-on, fonde son immortalité, mais il ruine l'unité de l'être humain, en faisant desendre cette âme dans un corps qui lui est par nature étranger. C'est pourquoi d'ailleurs, il lui faut supposer une autre âme intermédiaire entre l'âme immortelle et le corps."* (p. 167)

Aveu de taille : la "Psyché" des Gnostiques est une invention nécessitée par leur système cosmologique. Elle ne résoud pas le problème ; si le "pneuma" est divin et le "soma" matériel, comment cet intermédiaire pourrait-il les unir ? Il lui faudrait être à la fois matériel et divin, c'est-à-dire unir en lui des caractères contradictoires. La solution du problème reste la même qu'auparavant et un emboitement infini d'âmes intermédiaires ne changerait pas la question... "Tout cela, dit St Thomas d'Aquin, est imaginaire et ridicule".

A ce point de notre critique de la Gnose moderne, il nous paraît indispensable de redire ce qu'est l'âme humaine. Nous en emprunterons l'exposé à St Thomas d'Aquin ; puis nous pourrons enfin résoudre les dernières difficultés soulevées par M. Borella.

QU'EST-CE QUE L'AME HUMAINE ?

On a coutume de définir l'Homme ainsi : une substance composée d'un corps et d'une âme. Cette formule, si elle peut présenter un sens acceptable, peut aussi devenir une source de confusions et d'erreurs multiples. Chaque être (arbre, pierre, chien, homme, etc.) est composé de matière et de forme. L'homme est un corps composé d'éléments matériels, mais organisés, construits et unifiés par un principe formel, l'âme.

Cette âme n'est pas un second être surajouté au corps, c'est le corps lui-même, en tant qu'il est "animé". L'âme, c'est le principe d'organisation des matériaux qui ont pris la forme "corporéité" du corps humain. C'est une idée directrice de ce corps. Il ne faudrait pas la "réifier" et en faire une substance.

L'âme, dit St Thomas, est l'acte (disons la réalisation d'une idée) d'un corps naturel possédant la vie en puissance. Non seulement, elle est principe d'organisation du corps, mais principe d'un mouvement interne que l'on peut appeler "immanent". C'est donc bien l'ordonnance des matériaux qui le composent et le mouvement vital qui en est issu que nous appelons l'âme.

Les matériaux de notre corps qui en constituent les organes sont ceux-là mêmes qui constituent tous les autres êtres, même non vivants, mais ordonnés selon un principe qui leur donne la capacité du mouvement vital. Il faut donc bien préciser que l'âme est un principe unique qui ordonne tous et chacun de ces éléments de façon à leur permettre d'exercer les facultés propres à ce corps.

Il ne faudrait pas découper l'être humain en parties juxtaposées, chargées chacune séparément ou successivement de telle ou telle fonction, capables donc d'une activité qui ne serait pas celle de l'homme tout entier. Et ceci est très important, parce que c'est au nom de ce découpage artificiel que nos modernes psychanalystes s'efforcent de nier la responsabilité de l'homme dans ses actes. (cf. "Ce n'est pas moi qui ai tué, c'est ma main"). C'est d'ailleurs bien l'intention fondamentale des Gnostiques : rendre le "pneuma" impassible, étranger à tous les mouvements de la "psychée".

L'âme, unique principe d'être, est également unique source d'activités multiples. De même que notre esprit, tout en restant UN, est capable de penser une multitude d'objets variés, ainsi notre âme animante est capable de produire une multitude d'activités très variées. On a l'habitude d'en distinguer trois, parce qu'elles correspondent à trois degrés d'activités immanentes dans les êtres animés : la vie végétative, la vie sensitive et la vie intellectuelle. Mais ces trois degrés d'activité immanente ne sont pas cloisonnés dans l'être humain. Ils se compénètrent. Chacun est le support de l'autre.

L'âme préside à la construction de l'homme de manière à lui permettre d'assimiler une nourriture (vie végétative) pour développer en lui un système nerveux capable de recevoir des sensations et d'y répondre par une activité réflexe, puis instinctive spontanée (vie sensitive) et enfin elle développe en lui un cerveau, support nécessaire d'une activité nouvelle, l'Intellect, capable de saisir l'Universel dans les objets que les sens lui donnent à observer.

Celle-ci est donc une faculté immatérielle, qui dépasse infiniment le rôle de simple animation du corps. "La puissance végétative, dit St Thomas, prépare le corps pour que les facultés sensibles puissent agir. Même rapport entre les facultés sensibles et les facultés intellectuelles". On appelle cette dernière faculté l'Esprit ; on peut dire même "l'âme spirituelle", mais il ne faudrait pas "réifier" cette faculté et en faire une seconde âme, le "pneuma" des Gnostiques, sinon on aboutirait à la négation de l'Unité substantielle de l'homme et à des absurdités de ce genre : "Ce n'est pas moi qui pense et qui agit, c'est en moi une force qui m'est étrangère et qui me pousse... etc. L'excuse habituelle de tous les coupables...

St Thomas répète avec une calme obstination que notre activité spirituelle n'est pas notre substance, que nos facultés sont accidentelles, c'est-à-dire qu'elles s'ajoutent à la substance pour perfectionner l'être . Il précise même que les facultés apparaissent au cours de la croissance dans un ordre chronologique inverse de leur finalité. C'est une seule et même âme qui ordonne, dès la conception, les différents matériaux assimilés par l'être vivant à la construction d'un homme complet capable d'une activité spirituelle, et donc cette âme est spirituelle en tant qu'elle est un principe dynamique qui fait apparaître les organes et les fonctions selon un déroulement dans le temps tout programmé déjà dans la première cellule, selon le schéma de l'A.D.N.

Comme nous savons déjà que la cause finale est la cause des causes, celle qui meut la cause efficiente, il est bien évident que notre âme est spirituelle dès la conception, puisque tous nos organes et toutes nos facultés sont ordonnées à la vie spirituelle en son plein achèvement. St Thomas rajoute que notre activité spirituelle est subsistante, c'est-à-dire qu'elle peut subsister de soi-même, sans le nécessaire soutien d'un organe corporel, le cerveau, parce que de soi, elle est immatérielle. Mais nous verrons que cet état d'un esprit humain séparé du corps est contre nature. Il ne fait pas de l'homme un ange, c'est-à-dire une forme pure sans matière...

****

Ceci étant posé et bien compris, nous pouvons examiner certains textes de "La Charité Profanée" qui paraîtraient autrement bien obscurs.

"L'affectivité, dit Monsieur Borella, *n'est pas seulement ressentie, elle est aussi connue et pensée, sans quoi d'ailleurs, nous ne pourrions même pas en parler. Une affectivité purement ressentie serait un simple fait incapable d'engendrer la conviction du moi et qui paraîtrait tout aussi objectif et naturel qu'un processus chimique à l'intérieur d'une cellule...* et plus loin, p. 119 : *"Les fonctions affectives, sentiments, passions, émotions relèvent de l'âme sensitive (ou animale) et sont liées au corps. Elles constituent ce qu'il y a chez l'homme de plus proprement psychique".*

L'auteur ensuite prend l'exemple de trois sentiments : peur, colère, courage, comme s'il y avait trois principes d'être affectés par ces mouvements, alors qu'ils sont tous trois mouvements de l'être humain total, à la fois sensible et intelligent.

Nous avons dit que les facultés de l'âme se compénètrent et agissent ensemble, mais il faut préciser que c'est la faculté la plus parfaite, celle qui intervient la dernière, qui commande progressivement les autres : nous appelons cela la "maîtrise" de la raison sur les mouvements dont notre être tout entier est affecté par le monde extérieur.

Donc l'affectivité chez l'homme est, elle aussi, pénétrée d'intelligence et lorsque l'on décrit des phénomènes complexes comme un mouvement de peur, il ne faut pas les réduire à une fonction cloisonnée, par exemple celle de la sensibilité. C'est trop commode, mais c'est faux. Dans un mouvement de peur, chez l'agneau par exemple en face du loup, exemple auquel se réfère souvent St Thomas, il y a réflexe de l'instinct vital provoqué par une sorte de jugement esquissé appelé "estimative" qui va du singulier au singulier (ce loup-là en face de cet agneau-là). Il n'y a pas de jugement universel, donc spirituel (tout loup à l'égard de tout agneau).

Chez l'homme, l'estimative est toujours une "cogitative", c'est-à-dire que le réflexe de l'instinct vital est produit par un jugement universel appliqué à ce cas singulier qui l'affecte à ce moment-là ; c'est d'ailleurs un jugement erroné, parce que trop hâtif, qui attribue à un danger une gravité qu'il n'a pas. La colère est un sentiment commandé par l'intelligence qui consiste à juger qu'un obstacle que l'on rencontre est insurmontable : ce jugement aussi est erroné.

Quant au courage, il est l'exemple le plus parfait d'une âme dont la faculté spirituelle a totalement maîtrisé les mouvements de la sensibilité. Or cette maitrise de la sensibilité par la raison s'acquiert progressivement au cours de l'enfance. D'abord l'enfant se laisse porter par les mouvements sensibles sans bien les comprendre, puis son esprit commence à s'éveiller et, parce qu'il connaît la cause de ces mouvements, il peut agir sur elle et en modifier les effets : c'est l'âge de raison...

Enfin, M. Borella ne doit pas demander aux textes de St Paul de justifier sa tripartition anthropologique. En effet, il a pris la peine de nous prévenir : "Saint Paul ne se soucie certes pas de sciences humaines et ne cherche nullement à décrire l'homme de l'extérieur" (p. 159) Il rappelle que St Paul est "tributaire d'une terminologique biblique" selon Dom J. Dupont, et donc gêné par un vocabulaire inadéquat à ce qu'il veut montrer. Je dirais plutôt qu'-*il est tributaire d'un vocabulaire platonicien qui a empoisonné le langage religieux pendant des siècles*.-

Quand Saint Paul nous dit par exemple :"Que le Dieu de Paix vous sanctifie tout entier et que tout votre esprit et votre âme et votre corps soient conservés immaculés par la Parousie", il ne prétend pas désigner par là une composition métaphysique tripartite de l'être humain. Il veut seulement par une redondance du langage, courante à l'époque, exprimer la totalité de l'être humain. Quand il dit aussi : "Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au Ciel, sur la Terre et dans les Enfers", il ne prétend pas décomposer le Cosmos en trois sphères, mais seulement désigner ce que nous appelons aujourd'hui l'Eglise militante, souffrante et glorieuse...

DE LA LIBERTE

On a voulu également tirer l'idée d'une double âme chez l'homme de la distinction classique que l'on fait entre l'Intelligence et la Volonté. Ce fut surtout l'erreur des néoplatoniciens. Si l'on peut définir la volonté comme une puissance qui s'ajoute à l'intelligence, il ne faut surtout pas les substantifier ; en faire deux âmes, comme toue une tradition augustinienne, héritée de Platon a tendance à le faire; opposer le coeur et la raison... Il s'agit seulement des multiples applications de notre activité spirituelle aux divers objets sur lesquels elle s'exerce.

St Thomas nous dit que la volonté se tire toute de l'intelligence et qu'elle détermine seulement certains de nos jugements. M. Borella cite un texte de St Thomas, p. 199 : "L'amour est l'acte de la volonté désignée ici par le coeur. En effet, de même que le coeur corporel est le principe de tous les mouvements du corps, de même aussi la volonté est le principe de tous les mouvements spirituels, surtout en ce qui regarde la fin dernière à laquelle elle tend qui est l'objet de la Charité. Or il y a trois principes d'action (St Thomas ne dit pas principes d'être, donc pas âmes) qui sont mus par la volonté, savoir l'intellect qui est désigné par l'esprit, la puissance appétitive inférieure désignée par l'âme et la puissance exécutive extérieure désignée par la force".

Laissons de côté la comparaison avec le coeur-organe qui témoigne d'une connaissance erronée de la physiologie humaine. Dans ce texte, St Thomas, en distinguant des puissances, n'a pas du tout l'intention de décomposer l'être humain. Il faut comprendre ce texte comme une matière de développer les différentes phases de l'activité spirituelle quand elle aboutit à un acte. Il faut le replacer dans tout l'enseignement du Docteur sur la Liberté et la Volonté.

Pour agir, il faut d'abord connaître l'être ou l'objet que l'on désire atteindre. Il faut également se connaître soi-même comme un être imparfait qui a besoin du monde extérieur pour se compléter, s'accroître, grandir en perfection. Cette attitude de notre esprit, St Thomas l'appelle "appétit rationnel". Il a une amplitude infinie, puisqu'il vise le Bonheur parfait, la "fin dernière à laquelle il tend" (C'est le sens du mot "appétit")

Il faut ensuite considérer l'être ou l'objet que l'on a en face de soi (définition du mot "objet") comme un bien capable de combler notre appétit de bonheur. C'est encore un jugement, mais celui-là toujours négatif. Cet être, objet d'attirance est par nature imparfait, limité, incapable de répondre totalement à notre désir. D'où une certaine indifférence à son égard. Le jugement n'est pas entièrement déterminé par l'objet désiré qui n'attire pas nécessairement. Il reste donc libre de se porter sur un autre objet qui peut lui paraître plus désirable, ou encore libre de rester immobile et donc de ne pas provoquer de mouvement. L'esprit reste suspendu. Ce faisant, il reste d'ailleurs privé du bien imparfait et limité que l'objet en question pourrait lui procurer.

La Volonté n'est pas autre chose que cette capacité que notre esprit a de se porter par un mouvement spontané vers un objet qui ne nous meut pas nécessairement. Mais ce mouvement est spirituel ; il est encore un jugement commandé par l'appétit rationnel. C'est notre intelligence qui nous dicte sa loi ; tel objet, bien que limité et imparfait, peut satisfaire au moins partiellement mon désir de bonheur parfait.

Quant à l'exécution, c'est encore notre âme spirituelle qui commande le mouvement du corps. Ainsi, lorsqu'après avoir hésité un moment, nous nous disons : "Il faut y aller". Le corps exécute , "puissance exécutive" dit St Thomas, "principe d'action" si l'on veut, mais subordonné au jugement de l'esprit qui reste maître de diriger l'appétit de bonheur vers tel ou tel objet.

Ainsi nous voyons bien, même en respectant l'enseignement du Docteur Commun, que ces trois puissances, distinguées par le texte cité, sont subordonnées les unes aux autres et qu'absolument parlant, c'est l'Intelligence qui, en définitive, commande la Volonté. L'Unité de l'être humain est parfaite en sa nature. Il ne sera jamais possible de justifier la thèse des Gnostiques qui veulent absolument soustraire nos actions à la maîtrise de l'Intelligence et détruire ainsi la responsabilité spirituelle de nos actes.

On ne peut donc pas utiliser tel texte de St Paul dans le sens que nous venons de dire. M. Borella le cite p. 164 :"Je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais, d'accord avec la loi, qu'elle est bonne ; en réalité ce n'est plus moi qui accomplis l'action, mais le péché qui est en moi. Car je sais que nul bien n'habite en moi, je veux dire dans ma chair."

Voilà un texte intéressant que les Manichéens et les Gnostiques de toutes les époques ont commenté passionnement. St Thomas l'a commenté aussi. Il a bien montré que notre appétit rationnel, s'il doit par nature, maîtriser nos appétits sensibles, qui nous portent vers la satisfaction des instincts de la chaire, peut cependant se laisser dominer par eux. C'est bien l'imperfection de notre nature qui fait que parfois la hiérarchie des puissances de notre âme se renverse. Parce que notre âme spirituelle n'est pas totalement maîtresse de nos instincts, il arrive que la raison normative, tout en reconnaissant la bonté de la loi, comme le dit St Paul, accepte cependant de laisser libre cours aux pulsions de l'instinct qui demandent une satisfaction immédiate et le plaisir d'un moment. Ce faisant notre esprit provoque une distorsion entre la loi connue et acceptée et l'acte qui la cotredit : c'est le péché, donc une responsabilité et non pas une fatalité à laquelle nous ne pourrions échapper, comme le soutiennent les Gnostiques et à leur suite d'ailleurs les Protestants. Et cette distorsion de l'âme subsiste après l'action : c'est le remord.

LA RESURRECTION DES CORPS

Dans une page intéressante, M. Borella nous montre les limites et l'insuffisance de la pensée d'Aristote. Il est vrai qu'un philosophe païen dont l'intelligence n'a pas été perfectionnée par la Révélation peut rencontrer parfois des difficultés auxquelles il ne trouve pas de solution.

Tout ce qui n'est pas informe, nous dit Aristote en substance, relève de l'âme : structure de notre corps, cellules, tissus, fonctions, organes, activités, métabolisme, mouvements ; tout cela est indissociable. Si l'activité cesse, la structure se défait : c'est la mort. Voilà la doctrine de l'Unité substantielle de l'Homme.

Elle aboutit à deux difficultés de poids :

I - Si l'âme n'est rien d'autre que le corps vivant, il ne peut y avoir survie de l'âme après la mort du corps : c'est une première évidence.

II - L'activité spirituelle ne sert à rien dans le corps, ne correspond à aucune fonction biologique. "C'est une fois séparé que l'Intellect n'est plus que ce qu'il est essentiellement et cela seul est immortel et éternel".

Commençons par répondre à *la deuxième difficulté*. Dire que l'activité spirituelle ne correspond à aucune fonction biologique, c'est renverser les rapports ontologiques de la matière et de la forme. Il s'agit d'une véritable illusion d'optique. Parce que les êtres créés nous apparaissent d'abord sous une forme sensible, nous sommes attirés par leurs accidents dûs à la matière: couleurs, mouvements, etc. et c'est par une opération abstractive que nous en comprenons ensuite la vraie forme, la forme intelligible, celle qui définit l'être par sa finalité.

Mais dans l'opération créatrice, c'est l'inverse qui s'est produit. L'être créé est une pensée d'abord (Il ne s'agit pas d'un ordre chronologique, mais d'un ordre logique) avant d'être une matière informée et la forme donnée à ces éléments matériels utilisés comme support n'est pas autre chose que la pensée créatrice. Nous ne savons pas quelle est la finalité ultime de cette profusion d'êtres que le Créateur a répandue dans sa création, parce que nous ne sommes pas dans le secret de Dieu ; mais ce que nous savons sûrement c'est que les plantes, les animaux qui nous entourent n'ont pas une raison d'être suffisante dans le simple fonctionnement de leurs organes.

Pour le corps humain ; il n'en est pas de même. Nous savons, parce que nous sommes doués d'Intelligence, que toutes nos fonctions biologiques sont ordonnées à notre activité spirituelle. Il faut donc inverser la question. Non pas demander à quoi sert l'activité spirituelle de l'homme, mais à quoi servent nos fonctions biologiques et nous comprendrons alors très bien qu'elles sont au service de notre âme spirituelle.

Nous comprendrons encore mieux que cette âme, principe d'animation

d'un corps, est spirituelle dans son essence même, puisqu'elle est capable de faire apparaître successivement tous les organes, supports nécessaires de notre "Esprit". L'homme n'est pas un ange et ne le sera jamais. Il n'est pas une forme séparée. Il est bien un être dont l'âme est arrivée à mettre la matière au service de l'esprit.

Reste la première difficulté : "Si toute la fonction de l'âme est d'animer un corps, il est évident que cette âme disparaît avec la dissolution de celui-ci". C'est encore vrai pour les animaux. Mais il faut préciser que chez l'homme la fonction de l'âme est bien toujours d'animer un corps, dont cependant la finalité ultime est son activité spirituelle immatérielle, laquelle activité immatérielle est, elle-aussi, effet de cette même animation.

A une telle difficulté : dissolution des éléments matériels qui composent le corps et immatérialité, donc éternité de l'activité spirituelle, les anciens païens n'ont pas su trouver de réponse pleinement satisfaisante.

Ils ont imaginé un séjour dans un monde aux formes aussi dématérialisées que possible. Les hommes conservent leur corps, bien sûr, mais ce sont des fantômes, des formes vides, des ombres de corps. Leur vie n'est plus soumise aux nécessités biologiques, mais elle paraît diminuée, sans intérêt, monotone et triste. Seuls les coupables sont condamnés éternellement à leurs châtiments. Les justes se traînent, languissants, dans des jardins vaporeux, frais, ombragés. C'est tout, c'est peu, mais ce n'est pas si mal. Les anciens païens n'ont pas pu concevoir l'existence d'une âme purement spirituelle privée de son corps. Cela leur paraissait contre-nature, comme une sorte de privation d'être et en somme ils avaient raison.

Mais JESUS-CHRIST est mort et ressuscité et ce fait extraordinaire a renouvelé notre conception de la mort. Les apôtres ont vu un corps ressuscité, l'un d'eux même l'a touché et c'était un vrai corps. Ils ont été éblouis, leur intelligence s'est éveillée. Ils ont enseigné la résurrection des corps. Si un corps a pu ressusciter et réapparaître, c'est que tous les corps ont cette faculté ou du moins que cette faculté ne leur est pas radicalement hétérogène : prodigieuse révélation. L' Eglise chrétienne l'a affirmé avec force depuis lors et c'est un dogme fondamental de la Foi Catholique.

La mort n'est pas un mouvement de retour vers une divinité indifférenciée dont nous aurions été pendant quelques décennies séparé par quelque catastrophique "explosion". La mort, ce n'est pas non plus la dépersonnalisation d'un être redevenu poussière ou vibration lumineuse (imaginaire et ridicule, dixit St Thomas). La mort, ce n'est pas une fusion dans un Grand Tout Cosmique, encore moins un anéantissement.

Dans un premier temps, la mort est un sommeil. Le défunt est couché sur le dos, les yeux fermés, face au ciel, le corps tourné vers le sommeil levant, dans un dortoir (dormitorium-cimetière), débarrassé de tous les ustensiles ou objets devenus inutiles, prêt à se relever à l'appel du Jugement. L'Eglise chante ce repos dans sa messe de "requiem". Pas de gémissements, pas de pleureuses à gage, pas de cris éplorés ou indignés contre l'injustice de la mort ; mais un chant calme, paisible, où vibre déjà l'attente de la Résurrection :"In paradisum deducant te angeli" finit par chanter l'Eglise avant de coucher le mort. Même à ce moment les Anges sont au service des hommes.

Dans un deuxième temps, la Mort est une Résurrection. L'Eglise le montre sur les porches de ses cathédrales : les corps se lèvent, nus, hors de leurs

tombeaux. Un corps "glorieux", c'est un corps débarassé des imperfections dues à la matière : difformités, mutilations, maladies, vieillissement, mais qui reste notre véritable corps avec ses caractères personnels bien particuliers. Nous ne serons pas confondus avec nos voisins. Nous avons dit que notre âme, c'est la forme même de notre corps. Il faut donc que sa fonction reste la même, celle d'animer un corps, puisque c'est sa raison d'être. Peu importent les matériaux qu'utilise notre âme pour construire son corps. Au cours de sa vie terrestre, l'homme a renouvelé plusieurs fois toute la matière de son corps, sans que la forme en fût affectée.

La vie dans l'Au-delà n'est pas une vie diminuée, une ombre de vie, encore moins un anéantissement. Ce corps qui nous a aidé ici-bas, grâce aux organes des sens, à connaître Dieu par la contemplation de la beauté du Monde, ce corps, ayant achevé sa spiritualisation, va nous permettre de voir Dieu.

C'est à ce moment précis que les Gnostiques nous privent de cette "vision béatifique" en nous dépersonnalisant, en nous fondant, en nous anéantissant. A quoi donc auront servi nos efforts aussi bien physiques que spirituels pour atteindre cette perfection, si elle doit nous être ôtée au point d'arrivée ? L'Eglise nous décrit au contraire dans "l'Apocalypse" cet immense Choeur des Justes chantant la Gloire de Dieu, et au sein duquel Chacun tiendra sa partie.

E. C.

LE FILIOQUE EN QUESTION

Un complément à notre étude sur le Filioque, publiée dans le Bulletin n°9, est rendu nécessaire par la parution à la même époque de six écrits sur cette question, ce qui confirme son actualité et son importance.

Ce sont dans l'ordre :

I - Une étude de la Revue "Connaissance héllénique", dans le n°6 de Janvier 1981, intitulée "Théologie orthodoxe" et signée de Jean-Victor Vernhes.

II - Un livre collectif entièrement consacré au Filioque intitulé "La Théologie du Saint-Esprit dans le dialogue entre l'Orient et l'Occident" édité par les Editions du Centurion et les Presses de Taizé en 1981 également.

III - Un livre ayant pour titre "L'Esprit qui dit Père ! et le problème du Filioque" et pour auteur le RP Jean Michel Guarrigues aux Editions Téqui en 1982.

VI - Un article du périodique "L'homme nouveau" en date du 20 juin 1982 et commentant le livre du Père Guarrigues.

V - Un article de la revue trimestrielle "Unité des chrétiens" paru dans le numéro 46 en avril 1982, traitant du Filioque aux pages 17 et 18.

VI - Enfin un article intitulé "L'Intégrisme de l'habitude et les derniers feux du Filioquisme : réponse à la Société Barruel" publié récemment dans une revue orthodoxe de langue française dont nous ignorons le nom.

L'ARTICLE DE "CONNAISSANCE HELLENIQUE"

C'est l'article le plus ancien en date que nous nous proposons d'étudier d'abord. Nous remercions Mr Vernhes, professeur à la Faculté des lettres d'Aix en Provence, de nous l'avoir fait parvenir. Il ne nous est pas possible de reproduire intégralement ni cet article ni la lettre manuscrite que l'auteur nous a adressé par la suite, mais nous espérons traduire fidèlement sa pensée.

Dans l'article comme dans la lettre M. Vernhes expose longuement le malentendu linguistique résultant de la différence entre les verbes "exporeumai" en grec et "procedere" en latin. L'Evangile selon Saint Jean XV, 26, parle du Saint-Esprit qui "exporeumenon" du Père, mais il n'y a pas de mot en latin pour traduire exactement ce mot et l'on a dit "a patre procedit". L'article de "Connaissance hellenique" propose, et on ne peut que l'approuver, de traduire "exporeumenon" par : "a sa source première" et non par "procéde".

On pourrait trouver aussi d'autres expressions pour traduire le texte de Saint Jean XV, 26, reproduit par le Symbole issu du Concile de Constantinople de 381, comme "Le Saint Esprit qui procède originairement du Père", ou "Le Saint Esprit qui tire sa première origine du Père". Saint Augustin précisait que le Saint Esprit procède du Père pincipaliter.

Nous sommes d'accord avec Monsieur Vernhes pour constater qu'il y a bien un malentendu linguistique. D'une part on ne peut obliger les Grecs à dire que le Saint Esprit procède du Père et du Fils en employant le verbe "exporeumai" qui se réfère à l'origine première, cela équivaudrait à leur faire dire "Le Saint Esprit tire sa première origine du Père et du Fils". Humbert de Moyenmoutier a eu tort en 1054 de vouloir imposer cette formule. D'autre part l'expression "procède du Père et du Fils" peut être mal comprise, surtout si l'on confond le verbe "procédere" avec le verbe "exporeumai". On pourrait croire que le Fils tient de lui-même le pouvoir de produire le Saint Esprit.

Mais le MALENTENDU LINGUISTIQUE N'EXPLIQUE PAS TOUT, et nous ne sommes plus d'accord lorsque l'auteur de l'article prétend expliquer toute l'histoire du différend entre catholiques et orthodoxes par le malentendu linguistique ; or c'est bien l'idée principale qui ressort de cet article et de la lettre qu'il a adressé à la Société Barruel et où il dit : "La connaissance par G. L. du principe linguistique qui est au noeud de la question aurait du logiquement entrainer une réorganisation complète de l'historique de ce débat".

DEUX ERREURS DE LA PART DE PHOTIUS

Il faut bien comprendre qu'il n'y a pas une erreur de la part de Photius et des théologiens orthodoxes qui se sont inspirés de lui, mais bien deux erreurs ; la première est une conséquence du malentendu linguistique, la seconde ne l'est pas.

La première erreur est une erreur de fait sur le contenu de la doctrine catholique relative à la procession du Saint Esprit. Photius a cru, ou fait semblant de croire, que la doctrine catholique romaine enseignait que le Père ne pourrait à lui seul donner la vie au Saint Esprit et qu'il avait besoin pour cela du concours du Fils, ce qui limitait sa toute puissance ; Phtoius a donc cru, ou fait semblant de croire, que le Fils possédait de lui-même le pouvoir de produire le Saint Esprit. Il s'agissait là d'une interprétation complètement fausse du Filioque et de ce qu'enseignait les théologiens latins. La doctrine catholique n'a jamais mis en cause la monarchie du Père, elle ne diminue pas sa toute-puissance.

Photius et les théologiens orthodoxes ont bien fait d'affirmer avec force cette monarchie du Père, mais ils se sont donnés beaucoup de mal pour enfoncer une porte ouverte. La théologie catholique enseigne que le Père étant tout-puissant aurait pu donner à lui seul la vie au Saint Esprit, comme il a lui seul engendré le Fils, mais elle enseigne aussi que le Père a transmis à son Fils tous ses pouvoirs sauf celui d'engendrer qui lui est spécifique. Il lui a donc transmis le pouvoir de donner l'existence au Saint Esprit.

Le Père céleste est parfait, il communique toute sa perfection à son Fils et cette perfection comporte entre autres le pouvoir de produire le Saint-Esprit. Il en résulte que le Saint Esprit procède du Fils en même temps que du Père. C'est ce qu'exprime le "Filioque procedit", et ce que ne pourrait exprimer en grec une formule comme "exporeumenon du Père".

L'Eglise catholique n'a jamais dit que le Saint Esprit procède du Fils au sens de "Exporeumenon" (tire sa première origine), ni que le Fils tient de lui-même le pouvoir de donner la vie au Saint Esprit, elle a toujours dit que le Saint-Esprit procède aussi du fils, et que cela vient de ce que le Père a transmis au Fils le pouvoir de produire le Saint Esprit.

Cet enseignement a été exprimé sans équivoque au Concile de Florence de 1439 : "Parce que tout ce qui est au Père, le Père l'a lui-même donné à son

Fils unique en l'engendrant, à l'exception de son être de Père, cette procession du Saint Esprit à partir du Fils, le Fils la tient éternellement de son Père qui l'a engendré éternellement."

Photius et après lui les théologiens orthodoxes ont donc fait une erreur sur le contenu de la doctrine catholique, erreur qui peut s'expliquer par le malentendu linguistique entre procedit et exporeumenon, erreur qui ne dissipe pas, il faut le reconnaitre, l'expression "a Patre Filioque procedit" qui peut être interprétée de deux manières, mais que dissipent entièrement les explications données par divers théologiens, entre autres Saint Augustin et Saint Maxime le Confesseur et surtout celles données par le Concile de Florence.

Nous croyons devoir insister sur le fait que le malentendu linguistique a été dissipé bien des fois au cours de l'histoire, et cela les Orthodoxes ne peuvent pas l'ignorer. Citons des exemples :

** une lettre fameuse au milieu du VIIème siècle de Saint Maxime le Confesseur à Maximos de Chypre pour justifier le Pape Martin ler d'avoir écrit en latin que le Saint Esprit procède du Père et du Fils. Saint Maxime y précisait : "Les Romains reconnaissent le Père comme l'unique source du Fils et de l'Esprit... mais ils montrent que l'Esprit procède par le Fils et de ce fait ils maintiennent la communauté d'essence. Voilà donc les positions qu'ils tiennent et pour lesquelles on les accuse sans fondement".

** le fait que le Pape Grégoire X en 1274 au deuxième concile de Lyon s'il a demandé aux Grecs de reconnaître la vérité dogmatique du Filioque ne les a pas obligés à rajouter ce mot à leur symbole. Malheureusement Nicolas III quelques années plus tard crut bon de revenir sur la décision de Grégoire X.

** le Concile de Florence qui en 1439 a exprimé très explicitement la doctrine catholique sur la procession du Saint Esprit et qui ne peut laisser aucun doute sur le sens attribué au Filioque.

** la bulle "Etsi pastoralis" du 26 Mai 1742 dans laquelle Benoit XIV pour tenir compte de la différence de terminologie entre le grec et le latin a permis aux Grecs de réciter le Symbole sans le Filioque "etsi tenentur credere etiam a Filio Spritum Sanctum procedere, non tamen tenentur in symbole pronunciare".

Depuis Benoit XIV on peut dire qu'il n'y a plus de malentendu linguistique de la part des latins, mais de leur côté les Orthodoxes persistent à qualifier d'hérétique la formule latine du Filioque.

La deuxième erreur de Photius et des théologiens orthodoxes est celle-ci : ils enseignent que le Père ne peut communiquer au Fils le pouvoir de donner la vie au Saint Esprit ; pour eux "la spiration active" est une propriété personnelle exclusive du Père, par conséquent incommunicable ; pour eux, ce qui est hypostatique, c'est-à-dire particulier à une personne divine, n'appartient qu'à cette hypostase : "Toute participation d'une autre personne est contraire à l'incommunicabilité et à la singularité des propriétés hypostatiques" (Photius in Mystatgogie du Saint Esprit-15 PG 15, PG 10 2293 AB).

On peut se demander pourquoi Photius prétend que le pouvoir de transmettre l'existence au Saint Esprit est propre au Père et incommunicable : en effet pourquoi le Père ne pourrait-il pas communiquer au Fils ce pouvoir selon l'enseignement de Saint Jean XVI 15 "tout ce qui est à mon Père est à moi" ?

Si le Père ne communiquait pas au Fils le pouvoir de produire le Saint Esprit, deux explications seraient possibles : ou bien le Père ne le peut pas ou bien il ne le veut pas. S'il ne le peut pas sa toute-puissance est limitée et par-là-même sa perfection. S'il ne le veut pas c'est que son amour pour son Fils est limité, il en résulte que sa charité n'est pas parfaite ; dans les deux cas sa per-

fection n'est pas complète. D'où l'on voit que loin d'affirmer la perfection du Père, la thèse de Photius au contraire la diminue.

D'autre part si le Fils à la différence du Père n'a pas le pouvoir de spirer le Saint Esprit, il n'a pas reçu du Père toute sa perfection, contrairement à Saint Jean XVI, 15 : il est donc moins parfait que le père, inégal au Père, et on retombe dans l'Arianisme....

Avec la théorie de Photius, le Père n'est pas parfait et le Fils est encore moins parfait que le Père : c'est du moins ce que l'on est bien obligé de constater.

Ajoutons que si le fait de donner l'existence au Saint Esprit était une propriété incommunicable du Père, celui-ci ne serait pas désigné suffisament par son nom de Père, on devrait dire : le Père et spirant, et on devrait faire le signe de croix en disant : "Au nom du Père et spirant, du Fils et du Saint Esprit".

La position de Photius et des théologiens orthodoxes sur l'incommunicabilité est donc une erreur, et cette seconde erreur, erreur de doctrine, n'est nullement le fruit d'un malentendu linguistique sur l'expression "procède du Père et du Fils". La première erreur fait croire faussement que les catholiques enseignent que le Fils a de lui-même le pouvoir de donner l'existence au Saint Esprit alors qu'ils ont toujours enseigné qu'il l'avait reçu du Père. La deuxième erreur consiste à prétendre que le Fils n'a pas reçu du Père le pouvoir de produire le Saint-Esprit : donc lorsque la première erreur d'origine linguistique est dissipée, la seconde erreur subsiste.

La preuve que la différence entre catholiques et Orthodoxes ne repose pas uniquement sur le malentendu linguistique, c'est que les Orthodoxes qui les avaient d'abord acceptées ont ensuite repoussé les définitions du Concile de Florence de 1439 qui dissipaient entièrement ce malentendu et formulaient très explicitement la doctrine catholique.

Marc Eugénique, archevèque d'Ephèse, avait siégé à ce Concile et s'était opposé à ses résolutions alors que les autres Orthodoxes les acceptaient. Son attitude fut sans équivoque : par testament il a demandé qu'aucun de ceux qui avaient signé l'Acte d'Union du Concile de Florence n'assistat à ses funérailles ni ne prie Dieu pour lui. Son frère Jean qui était venu lui aussi au Concile a publié un livre contre ce concile. On sait par ailleurs que, après la prise de Constantinople par les Musulmans en 1453, l'Union de Florence fut rompue officiellement en 1484 par le Patriarche orthodoxe mis en place par ceux-ci.

Nous croyons avoir montré que l'essentiel du débat entre catholiques et Orthodoxes ne repose pas sur des interprétations linguistiques divergentes du Filioque, mais sur la transmission (ou la non-transmission) du Père au Fils du pouvoir de produire le Saint-Esprit.

Observations diverses

Nous voulons citer maintenant quelques autres passages erronés du même article en formulant les observations que nous estimons nécessaires.

1) Au bas de la page 12, on peut lire "l'addition du Filioque par les Latins a été à l'origine de la rupture entre catholiques romains et orthodoxes, entre Rome et Constantinople". D'autre part le memorandum du Conseil Oecuménique des Eglises de 1978/79 a dit la même chose quoique d'une façon moins catégorique.

Or c'est une erreur historique complète. Le schisme de Photius n'a duré que six ans , et au siècle suivant il n'a guère été question de la procession du Saint Esprit. Les attaques de Michle Cérulaire en 1053/54 ont porté sur des questions autres ; pains azymes et jeune du samedi.

Emile Brèhier, dans son ouvrage "Le schisme oriental au XIème siècle" (Paris 1899, pages 131-132) le confirme : "Pendant le XIème siècle la question de l'addition au symbole n'a tenu qu'une place tout-à-fait secondaire". De son côté en 1898 Bolotov, professeur orthodoxe d'histoire ecclésiastique à l'Université de Saint Petersbourg déclarait que la question du Filioque n'avait pas été la cause de la séparation des Eglises.

La question du Filioque n'a donc pas été une cause déterminante de la rupture, et ce n'est qu'une fois le schisme accompli qu'elle a pris la première place dans la polémique entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine.

2) On lit en haut de la page 16 "la théologie grecque distinguera soigneusement la procession du Saint Esprit et sa mission, c'est-à-dire le fait qu'il est envoyé vers la création par le Père et par le Logos" (autrement dit le Fils).

Cette affirmation est exacte, mais elle semble inutile ; car la théologie catholique est du même avis, elle n'a jamais confondu procession et mission, elle fait la distinction aussi bien que la théologie grecque.

Certes la théologie grecque soutient que la mission ne dépend pas de la procession, à la différence de la théologie catholique qui rappelle avec Georges de Trébizonde mort en 1484, et avec le Pape Léon XIII dans l'Encyclique Divinum Illud du 9 mai 1897, que la procession éternelle du Saint Esprit est le fondement nécessaire de sa mission temporelle. Ce n'est pas là une confusion de l'un et de l'autre, c'est seulement l'affirmation d'un rapport de cause à effet.

3) Toujours page 16 on lit à propos de l'Epitre de Saint Paul aux Galates IV, 6 : "Dieu a envoyé dans vos coeurs l'Esprit de son Fils qui crie Abba, Père "Cela veut dire que le Fils a reçu du Père la plénitude de l'Esprit". Or ce n'est pas du tout ce que Saint Paul a voulu dire : Il n'est pas vrai que le Fils en tant que deuxième hypostase a reçu la plénitude du Saint-Esprit.

Le plus grand nombre des théologiens Orthodoxes, si l'on met à part Marc d'Ephèse au XVème siècle et Gousev, de l'Académie ecclésiastique de Kazan vers 1900 admettent aussi bien que les théologiens catholiques qu'il y a un ordre d'origine entre les trois personnes divines. Pour que le Fils reçoive la plénitude du Saint Esprit il faudrait qu'il soit troisième dans l'ordre d'origine, alors que c'est au contraire le Saint Esprit, troisième hypostase, qui reçoit la vie principaliter du Père et qui la reçoit aussi du Fils.

C'est seulement en tant que homme qu'il est vrai de dire que le Fils a reçu la plénitude du Saint Esprit ; ce don du Saint Esprit concerne uniquement la nature humaine de Jésus Christ et nullement la nature divine, son âme et non sa divinité.

4) Au milieu de la page 17 l'auteur cite plusieurs textes de Saint Augustin en disant :"Il ne m'a pas semblé que les passages sur la porcession de l'Esprit ex Patre Filioque s'écartaient de la doctrine orthodoxe". Parmi ces passages on trouve De Trinitate 5.29 "L'Esprit Saint vient du Père comme de son premier principe car il est prouvé que l'Esprit Saint vient aussi du Fils. Mais ce privilège c'est encore le Père qui le donne au Fils ; il l'a engendré de telle façon que leur don commun vient aussi du Fils".

Nous avons vu plus haut que Photius n'admet pas que le Père donne au Fils le pouvoir de produire le Saint Esprit. Pour lui au contraire ce pouvoir est incommunicable. La doctrine orthodoxe non seulement s'écarte mais s'oppose absolument aux textes cités de Saint Augustin. D'ailleurs Photius a cité comme favorable au Filioque : Saint Ambroise, St Augustin, St Grégoire le Grand (in Mystagogie du Saint Esprit 66-72) : c'est donc qu'il a bien connu et repoussé volontairement la doctrine de Saint Augustin.

5) Au haut de la page 18 l'auteur veut nous faire croire que "Filioque procedit" concerne la mission du Saint Esprit envoyé par le Fils. Il s'agirait de l'envoi du Saint Esprit par l'intercession du Fils qui s'est opéré sur l'Eglise à partir de la Pentecôte. "A procedit employé seul, on peut faire équivaloir : est envoyé, ce qui s'applique à la mission". "Concernant sa mission on peut dire en latin "Ex Patre filioque procedit".

C'est une grave erreur, le verbe procedere ne s'applique pas à la mission. Lorsque la théologie catholique dit que la Saint Esprit procède du Père et du Fils, cela veut dire que le Saint Esprit tient son existence principalement du Père et qu'il la tient aussi du Fils. Cela n'a rien à voir avec la mission. De plus la mission est temporaire tandis que la procession est éternelle. Le Saint Esprit procède du Père et du Fils de toute éternité, avant toute création. Au contraire la mission du Saint Esprit n'a pu commencer qu'avec la création. Il est impossible qu'il ait pu être envoyé vers le néant, avant que le monde n'existat.

La Théologie latine n'utilise jamais le mot procedere pour désigner la mission ; les pères de l'Eglise déclarent que la substance et non la mission lui est donnée par le Fils : "Neque alia substantia est Spiritus Sanctus praeter id quod dature a Filio" (Didyme d'Alexandrie).

On peut citer aussi Georges de Trebizonde mort vers 1484 : "Les opérations immanentes de la Divinité sont éternelles en elles-mêmes... Si on le considère en lui-même l'acte immanant par lequel le Saint Esprit reçoit du Père et du Fils l'essence divine est éternel".

C'est seulement le patriarche de Constantinople Grégoire de Chypre (1283-1289) qui a inventé une théorie de la manifestation éternelle du Saint Esprit par le Fils ou à travers le Fils, théorie peu compréhensible.

L'explication de procedit par "est envoyé" adoptée par l'article de "Connaissance hellenique" est une interprétation anglicane du XIXème siècle, William Palmert et surtout Neale mort en 1866 ayant déclaré que le Saint Esprit ne procédait du Fils que par une mission temporelle ; cela n'a rien à voir avec la doctrine catholique.

6) On lit page 18 "Au VII siècle le Pape Martin 1ER emploie la nouvelle formule suivant laquelle le Saint Esprit "ex Patre Filioque procedit". Or cette formule n'était pas nouvelle en fait, elle avait déjà été utilisée par plusieurs papes, le Pape St Léon le grand en 477 dans une lettre à l'évèque espagnol Turribius d'Astorga, le Pape St Hormisdas en 519 dans une lettre officielle à l'empereur Justin, le Pape St Grégoire le grand également.

7) A la page 19 on trouve "On assiste en somme à une oscillation dans l'interprétation de la formule d'origine augustinienne introduire dans le texte du Credo au Concile de Tolède".

La formule n'est pas seulement d'origine augustinienne. Avant Saint Augustin (354-430), chez les Latins aussi bien que dans l'école d'Alexandrie, des auteurs avaient enseigné que le Saint Esprit procédait ou venait du Père et du Fils. On peut citer Tertullien, mort vers 220, Novatien, Virgile de Thapse, Saint Ambroise (340-397) qui disait "Le Saint Esprit quand il procède du Père et du Fils ne se sépare pas du Père, ne se sépare pas du Fils" (PL 16732-733 A), Saint Hilaire de Poitie

Le RP Garrigues dans "L'Esprit qui dit Père" 1982, page 70, déclare : "Quant à Saint Augustin qu'on a souvent présenté comme l'inventeur du Filioque, on peut dire qu'il n'a pas fait oeuvre de novateur en cette matière. Il a surtout synthétisé les divers éléments qu'il trouvait dans la tradition latine antérieure concernant la procession de l'Esprit Saint". Pour compléter ce texte du RP Guarrigues, à la tradition latine il faudrait ajouter la tradition alexandrine.

8) Page 19 l'auteur a écrit "Si on comprend la formule latine du Filioque sans y voir une référence à la source première, elle est acceptable pour les Grecs". Elle est acceptable en effet, car elle est conforme au dogme chrétien, et elle devrait être acceptable pour les Grecs et pour tous les autres chrétiens. En fait elle a été acceptée sans problème jusqu'au neuvième siècle, la lettre de Saint Maximin à Marinos de Chypre déjà citée, a dissipé un malentendu. En réalité depuis Photius la formule n'est pas acceptée.

9) L'auteur continue ainsi le passage cité précédement : "Si au contraire on y voit (dans le Filioque) cette référence à la source première, on attribue au Fils d'être cause de l'Esprit au même titre que le Père : dans ce cas, chose inacceptable pour les Grecs, on va contre la doctrine traditionnelle qui considère le Père seul comme étant la cause. Et c'est cette seconde interprétation qui peu à peu va triompher dans l'Eglise latine".

Voir le Fils comme cause première de l'existence du Saint Esprit au même titre que le Père est une fausse interprétation qui est inacceptable aussi bien par tous les catholiques que par les Orthodoxes. Prétendre que c'est cette interprétation qui peu à peu va triompher dans l'Eglise latine est une énormité, et ici l'auteur de l'article ne fait que reprendre à son compte la déformation opérée par Photius.

Il n'y a qu'à relever les définitions du Concile de Florence pour être convaincu que l'Eglise Catholique enseigne et a toujours enseigné que le Fils ne tient pas de lui-même mais tient du Père le pouvoir de produire le Saint Esprit. Au surplus l'interprétation que l'auteur appelle seconde interprétation si elle est possible théoriquement, si elle a pu être enseignée autrefois par des ignorants, n'est plus depuis longtemps enseignée par personne.

Remarquons encore qu'il y a contradiction entre l'explication de la formule latine "filioque procedit" donnée ici et l'explication donnée en haut de la page 18 qui fait l'objet de notre cinquième observation, de procedit par "est envoyé en mission". L'auteur donne donc deux versions consécutives et contradictoires de la signification de la formule latine, la première par l'envoi en mission du Saint Esprit, la seconde par le pouvoir tenu de lui-même du Fils de donner la vie au Saint Esprit. Nous avons vu que ces deux explications sont fausses l'une et l'autre.

10) L'article se termine par le passage suivant : "Pour les Latins l'Esprit qui procède du Fils apparaît comme le simple agent ou commis de celui-ci. La Pentecôte semble le complément mineur de Noël et de Pâques. L'accent est mis sur l'Incarnation, c'est-à-dire sur la dimension sacramentelle, donc hiérarchique, donc institutionnelle. Les Grecs, au contraire, tiennent la balance égale entre le Logos et l'Esprit et, selon la formule d'Olivier Clement "la relation entre sacrement et la prophétie, entre la hiérarchie et le peuple, entre la parole et la vie, entre l'ordre et la liberté, dépend sans doute en dernière instance de la relation éternelle décélée par la théologie trinitaire entre le Fils et le Saint Esprit".

Ici encore la doctrine de l'Eglise catholique est déformée. Elle a toujours enseigné que les trois personnes de la Sainte Trinité sont égales entre elles, et elle n'a jamais admis aucun lien de subordination entre le Saint Esprit et le Fils. Il est certainement regrettable que certains catholiques regardent la venue du Saint-Esprit à la Pentecôte et par la suite au cours des siècles comme un évènement mineur par rapport à l'Incarnation, mais il s'agit là d'un défaut de compréhension de la doctrine et non d'une erreur de la doctrine catholique elle-même.

Si le Saint Esprit a été quelque peu négligé dans la recherche théologique, dans l'apostolat, dans l'étude de ses diverses manifestations authentiques, si on a parfois voulu éteindre l'Esprit, cela est très fâcheux, cela a pu avoir des conséquences malheureuses, mais cela n'a rien à voir avec la question du Filioque.

LA THEOLOGIE DU SAINT ESPRIT
Dans le dialogue entre l'Orient et l'Occident

Les Editions du Centurion et les Presses de Taizé ont fait paraître en 1981 un **ouvra**ge intitulé "La Théologie du Saint Esprit dans le dialogue entre l'Orient et l'Occident" ; ce livre, oeuvre collective d'auteurs appartenant à diverses religions, est entièrement consacré à la question du Filioque, et on peut y trouver des renseignements sur la position des Vieux-catholiques, des Anglicans et des Réformés.

Les Vieux-catholiques qui avaient refusé d'accepter les dogmes sur le Pape proclamés par le premier concile du Vatican en 1870, après examen du problème sont parvenus à la conclusion qu'il ne fallait pas réciter le Filioque dans la liturgie. L'article 3 des décisions de la Conférence d'Union de Bonn en 1875 a été libellé de la manière suivante : "Nous nous engageons tous à présenter la doctrine de l'Esprit Saint telle quelle a été enseignée par les Pères de l'Eglise indivise".

Cette attitude est en contradiction avec la vérité historique, puisque comme nous l'avons montré, avant le schisme la plupart des Pères de l'Eglise Latins ou Alexandrins, ont admis la double procession du Saint Esprit.

A une conférence de Lambeth en 1978, les évèques de la Communion anglicane ont recommandé "que toutes les églises membres de la comunion envisagent d'omettre dans le Credo de Nicée la formule du Filioque".

Chez les Réformés on peut distinguer trois attitudes :

1er - Beaucoup seraient prêts à défendre fermement la théologie du Filioque. Pour la génération qui a précédé la nôtre, le principal avocat du Filioque a été Karl Barth qui d'après Alasdait Heron "a réaffirmé avec force une position qui dans ses grande lignes est celle d'Anselme. Il y ajoute sa touche personnelle en insistant sur le fait que le Filioque fait obstacle à toute approche du Père qui ne passerait pas par Jésus-Christ et en laissant entendre que ce qu'il considère comme des élucubrations de certains théologiens russes modernes pourraient bien provenir du fait qu'ils n'adhèrent pas au Filioque".

2e - La grande majorité des membres des églises réformées ne sont pas tant susceptibles de rejeter le Filioque que de se désintéresser de la question.

3e - Enfin certain théologiens réformés concèdent qu'il y a une part de vérité dans les attaques contre Filioque. Ainsi l'ouvrage "La Théologie du Saint Esprit dans le dialogue entre l'Orient et l'Occident" contient en entier le memorandum du Conseil Oecuménique des Eglises (C.OE) rédigé par des théologiens occidentaux et orientaux réunis à Kligenthal en 1978 et 1979.

Dans l'historique de ce memorandum nous avons pu relever deux erreurs et une omission. La première erreur située page 9 est l'affirmation que le concile d'Ephèse en 431 a ratifié la sainteté du symbole défini à Constantinople en 381, symbole qui disait : le Saint Esprit procède du Père.

En réalité le concile d'Ephèse a défendu uniquement de rien ajouté au symbole de Nicée ; il ne visait que le symbole de 325 et nullement les adjonctions de 381, car en 431 le concile de Constantinople n'était encore considéré que comme un concile local et ses définitions n'avaient aucune autorité dogmatique.

La seconde erreur se trouve à la page 10 où il est dit quele Pape Léon XIII paraissait acquis à la théologie du Filioque : non, il ne le paraissait pas, il y était acquis effectivement.

L'omission se trouve au haut de la page 10 "Au IV siècle quelques auteurs latins parlaient du Saint Esprit comme procédant du Père et du Fils ou des deux". Pourquoi ne pas mentionner ni l'école d'Alexandrie, ni Saint Epiphane qui certes n'avait rien de latin ?

Dans le chapitre sur les aspects théologiques du Filioque nous lisons : "Les observations qui suivent se proposent de suggérer de quelle manière la théologie occidentale pourrait rechercher une position qui se rapporche de celle de l'Orient, tout en maintenant son souci d'affirmer les liens du Fils et de l'Esprit".

Ainsi pour le memorandum c'est uniquement la théologie occidentale qui doit rechercher une position qui la rapproche de celle de l'Orient, la réciproque n'est pas envisagée. C'est l'Occident et non l'Orient qui doit faire tous les frais de la modification éventuelle, nous nous trouvons donc en face d'un parti-pris évident dont il serait instructif d'étudier les origines.

Pour finir le memorandum recommande "que la forme primitive du troisième article du symbole, sans le Filioque, soit conssidérée partout comme la formule normative et remise en vigueur, afin que tout le peuple chrétien puisse confesser sa foi commune dans le Saint Esprit en disant :
"Et nous croyons au Saint Esprit, qui règne et donne la vie, qui procède du Père".

Nous contestons évidemment cette conclusion, car cette foi soi-disant commune serait purement factive et apparente. Car :

1° - Les Grecs emploieront le verbe "exporeumeon", les latins soit le verbe "procedit", soit un verbe équivalent en langue vernaculaire. Or nous savons que ces verbes n'ont pas le même sens.

2° - A quoi cela pourrait-il servir d'adopter une même fromule si l'on n'est pas d'accord sur leur interprétation ? C'est une idée fausse de croire que l'on puisse réaliser l'unité par le seul Credo. Il y a forcément des vérités dogmatiques qui n'y sont pas exprimées.

Si l'on supprime la mention "et du Fils" les catholiques sont néanmoins toujours contraints à croire aux définitions du concile oecuménique de Florence de 1439 qui engagent l'infaillibilité, et par conséquent à l'intervention active du Fils dans la procession. De leur côté les Orthodoxes continueront à affirmer que le pouvoir du Père de produire le Saint Esprit est incommunicable.

Où sera l'unité ? Où sera la foi commune ?

L'ESPRIT QUI DIT PERE ET LE PROBLEME DU FILIOQUE

Le Livre du RP Guarrigues "L'Esprit qui dit Père ! et le problème du Filioque" comporte notamment dans sa deuxième partie un exposé historique d'un très grand intérêt et qui peut être très utile, mais le point de vue soutenu dans la troisième partie nous paraît dangereux en présentant la doctrine catholique sur la procession du Saint Esprit comme un simple "theologoumenon", c'est-à-dire comme une opinion théologique.

Le RP Guarrigues, cela paraitra étrange, veut conserver le Filioque mais avec "un sens susceptible d'une réception oecuménique par l'orthodoxie". Autrement dit le RP Guarrigues désire que catholiques et orthodoxes se mettent d'accord sur la formule mais chacun lui donnant un sens restreint qui pourrait être interprété d'une manière différente par chacune des parties.

Voici comment le RP précise sa pensée : "Dans l'Eglise catholique quand les évèques et le pape professent dans leur magistère solennel une expression comme le Filioque (et on pourrait en dire autant pour Transsubstantiation, Immaculée Conception, Infaillibilité pontificale), cela ne veut pas dire qu'ils canonisent le sens précis que cette formule avait dans le courant théologique qui l'avait conçue et utilisée jusque là. Cela veut dire au contraire que cette expression était reconnue comme une expression normative de la foi, le sens ultime de ce qu'elle fit doit être recherché dans la conformité avec la Révélation, c'est-à-dire pour un catholique dans l'Ecriture lue à la lumière de la Tradition".

De Telles pages rejoignent le modernisme. On accepte les mots d'usage courant en théologie, mais en les vidant de leur sens. Le RP Guarrigues veut bien conserver le Filioque dans le Credo mais pour pouvoir réaliser un accord oecuménique il veut lui donner un sens autre que celui professé jusqu'ici par l'Eglise catholique. Quel est donc ce sens que le RP Guarrigues préconise ?

Sa thèse est à peu de chose près celle proposée par des théologiens russes Les Orthodoxes en effet n'ont pas tous un point de vue identique sur le Filioque. Cett thèse, celle de Basile Bolotov professeur d'hístoire ecclésiastique à l'Université de Saint Petersbourg, publiée en 1898, reprise par le Saint Synode de Saint Petersbourg, en 1912, et par Srege Boulgakov ensuite, peut se résumer de la manière suivante :

1° – La question du Filioque n'a pas été la cause de la séparation des églises et ne peut donc constituer un empêchement dirimant à leur réunion.

2° – La théorie de Photius sur le procession du Saint Esprit à Patre Solo doit être rangée parmi les theologoumenon, c'est-à-dire parmi les opinions théologiens qu'on est libre d'admettre ou de rejeter.

3° – La doctrine latine de la procession par le Père et par le Fils doit être considérée également comme une opinion libre qui peut être acceptée ou non.

4° – La véritable justification de la formule "le Saint-Esprit procède du Père par le Fils" ne correspond ni au théologiumenon photien, ni au théologoumeon latin, mais indique simplement que la génération du Fils précède logiquement, c'est-à-dire d'une simple priorité de nature, la procession du Saint Esprit, que le Fils est comme la condition sine qua non de la production du Saint Esprit par le Père.

Le RP Guarrigues, comme Bolotov, comme le synode de St Petersbourg, comme Boulgakov, a trouvé un point commun dans les doctrines catholiques et orthodoxe sur la procession du Saint Esprit : le Saint Esprit sort du Père, donc de celui qui engendre le Fils unique. Pour que la première personne de la Sainte Trinité produise le Saint Esprit il faut d'abord qu'il soit Père donc qu'il y ait un Fils.

La différence entre la thèse Guarrigues et la thèse russe c'est que les russes ne pensaient pouvoir l'exprimer que par la formule : "procède du Père par le Fils" tandis que le Père Guarrigues la croit compatible avec la formule "procède du Père et du Fils". On voit tout de suite les objections qui peuvent être faites au point de vue du RP Guarrigues :

1° S'il accepte le Filioque il ne tient aucun compte de la manière dont il a été employé par le Concile oecuménique de Florence en 1439. Les définitions de ce Concile sont pourtant irréformables et engagent incontestablement l'infaillibilité. On comprend d'autant moins le RP qu'il cite deux phrases du Concile de Florence dans sa quatrième partie. Alors tient-il les définitions d'un concile oecuménique comme de simples opinions théologiques ?

2° On ne voit pas comment le fait que le production du Saint Esprit suppose l'existence du Fils pourrait s'exprimer par la formule "le Saint Esprit procède du Père et du Fils ; cette fromule suppose un rapport de cause à effet entre le Fils et le Saint Esprit et non pas seulement que l'existence de l'un est la condition de l'autre.

3° Le RP Guarrigues veut absolument réaliser un accord oecuménique entre orthodoxes et catholiques. On ne peut que l'approuver, mais on peut se demander à quoi peut servir un accord sur la formule si cette formule peut être interprétée différement de chacun des deux côtés. Il en sera pourtant forcément ainsi, puisque les uns penseront que le Saint Esprit procède du Père sans l'intervention du Fils et les autres qu'il en procède par l'intervention du Fils.

4° Le RP Guarrigues semble croire par ailleurs que tous les orthodoxes sont d'accord pour dire que l'Esprit procède de l'unique Père que pour autant que celui-ci engendr le Fils unique, ce qui suppose un ordre d'origine et de nature entre les trois per-

sonnes divines : le Père est la première personne de la Sainte Trinité, le Fils est la seconde, le Saint Esprit est la troisième. Or tous les orthodoxes ne pensent pas ainsi ; nous avons déjà noté précédement que Marc, archevèque d'Ephèse au XVè siècle et Gousev vers 1900 ont prétendu qu'il n'y avait pas d'ordre d'origine entre les trois personnes divines : Marc a dit que si l'on nomme le Saint Esprit en troisième et non en second c'est seulement pour éviter de faire croire qu'il est lui aussi un Fils né du Père par génération.

Donc avec son explication de la procession du Saint Esprit, si restrictive qu'elle soit, le RP Guarrigues ne ralliera même pas l'unanimité des orthodoxes.

L'ESPRIT SAINT DANS LE CREDO

Sous le titre "L'Esprit-Saint et le Credo" le périodique l'Homme Nouveau du 20 juin 1982 a commenté le volume du RP Guarrigues. De cet article nous ne retiendrons que la phrase : "D'où la suggestion qui vient à l'esprit : pourquoi les latins n'adopteraient-ils pas la formule "Je crois au Saint Esprit qui procède du Père par le Fils""?

L'Homme Nouveau n'insiste pas sur cette suggestion, mais nous croyons nécessaire d'y répondre. Si la formule "procède du Père et du Fils" comporte une équivoque, si elle peut être interprétée de deux manières différentes, une vraie et une fausse (la vraie : le Fils tient du Père le pouvoir de produire le Saint-Esprit, et la fausse : le Fils tient de lui-même le pouvoir de produire le Saint-Esprit), la formule "procède du Père par le Fils" quant à elle peut être interprétée de multiples manières. Le RP Jugie, dans son livre "leschisme byzantin" page 361, sans les indiquer, prétend qu'il y en a quinze. Et parmi ces quinze s'il y a bien l'explication catholique du Concile de Florence il y en a aussi quatorze autres.

Le Concile de Florence a bien dit que "du Père et du Fils" et "du Père par le Fils" étaient deux manières légitimes quoique différentes d'exprimer la doctrine catholique, mais les orthodoxes affirment pour la plupart que "du Père et du Fils" est hérétique et ils n'admettent aucune assimilation entre "et du Fils" et "par le Fils". Le patriarche de Constantinople Grégoire de Chypre (1283-1289) déclarait même qu'assimiler les deux expressions était commettre un grand blasphème contre l'Esprit (Scripta apologética PG 142, 250 B).

Nous ne citerons que deux explications de la formule "du Père par le Fils"

1) Grégoire de Chypre et après lui Grégoire Palamas, archevèque de Thessalonique au XIVè faisaient une distinction entre l'essence divine et les énergies increées. Pour eux l'essence du Saint Esprit provient du Père seul et les énergies du Saint Esprit proviennent du Fils. Il en résulte, suivant leur avis, que lorsque l'on dit que le Saint Esprit procède du Père par le Fils il s'agit uniquement de ses énergies, c'est-à-dire de ses dons et nullement de son essence ou de son hypostase. Pour Marc d'Ephèse également la procession du Saint Esprit par le Fils s'applique à la manifestation des énergies de l'Esprit (Scripta syllogistica 385, 406-407).

2) Nous avons vu précédement aussi comment l'expression "du Père par le Fils" avait été interprétée par Bolotov, le synode de St Petersbourg et Bolgakov : la génération du Fils est une condition de la procession du Saint Esprit.

En résumé nous pouvons conclure qu'adopter la formule "par le Fils" à la place de "et du Fils" conduirait non seulement à jeter la suspicion d'hérésie sur le Filioque, mais aussi à remplacer une manière de s'exprimer équivoque par une manière plus équivoque encore. De plus la formule "par le Fils" n'amènerait en réalité aucun rapprochement avec les orthodoxes. Ils ont toujours refusé de l'interpréter dans un sens conforme à la doctrine catholique exprimée par le Concile de Florence.

L'ARTICLE DE LA REVUE "UNITE DES CHRETIENS"

Le périodique trimetriel "Unité des Chrétiens" d'Avril 1982 contient un article du RP Congar où il dit notamment : "Dans le système tridentin on n'aurait pas pu admettre que l'on supprime le Filioque, alors que je suis convaincu que c'est possible et que cela doit devenir possible. Là encore, Rome est lente à se déclarer, je le comprends, son charisme est un charisme de prudence". Si le Père Congar est pour la suppression du Filio que il ne donne pas d'autres raisons que la nécessité de rétablir la communion avec les orthodoxes.

Le même périodique contient aussi un article du RP Sesboüe, de la compagnie de Jésus, intitulé "le contentieux sur la foi entre églises séparées" avec deux colonnes sur le Filioque, où les points de vue catholique et orthodoxe ne sont pas exposés ; l'auteur se contente de dire que le rapport entre nature et personnes divines est perçu autrement par chacun.

Le RP Sesboüe semble faire sienne l'objection orthodoxe basée sur le Concile d'Ephèse qui en 431 avait interdit de rien ajouter au texte du symbole de Nicée ; en effet il rapporte cette interdiction en s'exprimant de la manière suivante "le Concile d'Ephèse avait décidé en 431 que l'on ne ferait plus d'adjonctions au texte du symbole de foi'.

Le RP se méprend en employant les mots "désormais plus" qui n'ont jamais figuré dans le décret du concile d'éphèse et qui laissent supposer que des adjonctions avaient déjà eu lieu. Voici le texte du décret promulgué à la 6è session de ce concile : "Le Saint Concile a décrété qu'il n'est permis à personne de proposer, d'écrire ou de composer une formule de foi différente de celle qui a été fixée par les saints Pères à Nicée avec le Saint-Esprit".

Avant la décision du concile déEphèse aucune adjonction n'avait été faite au symbole de Nicée qui disait simplement "je crois au Saint-Esprit" sans rien ajouter les formules du concile de Constantinople de 381 n'avaient alors aucune portée dogmatique, n'émanant que d'un concile local. Ce n'est que plus tard en 461 que le Concile de Chalcédoine a reconnu la conformité du dogme des ajouts de 381. En 431 le concile d'Ephèse en interdisant de rien ajouter au symbole de Nicée excluait implicitement les textes émanant du concile de Constantinople de 381.

L'argument des orthodoxes repris et renforcé par le RP Sesboüe se retourne donc contre eux puisque s'ils se conformaient au concile d'Ephèse ils devraient dire "je crois au Saint Esprit" sans rien ajouter de plus.

Le RP Sesboüe continue son article en disant : Du côté catholique il me semble tout-à-fait possible de reconnaître qu'il s'agit d'une différence de systématisation qui n'engage pas la foi". - Qu'est-ce qui n'engage pas la foi ? Est-ce l'intervention du Fils dans la procession du Saint Esprit ? Alors le Père ne communique donc pas la plénitude de sa perfection. Il en résulte que le Fils est moins parfait que le Père.

Pour terminer le RP Sesboüe cite une proposition du RP Evdokimov qui lui parait suggestive et pleine d'espérance ; il s'agirait d'équilibrer le Filioque par un Spirituque, ce qui voudrait dire que le Fils reçoit le Père du Saint Esprit. Nous ne comprenons pas. Si le Saint Esprit intervient dans l'Incarnation du Verbe dans le baptême de Jésus, dans sa résurrection, il s'agit de l'Humanité du Fils et non de sa Divinité. Le Saint Esprit ne peut intervenir dans le Fils en tant que Dieu, cela renverserait l'ordre des trois personnes divines,le Saint Esprit passant alors avant le Fils. De plus la théorie orthodoxe de l'incommunicabilité du pouvoir du Père serait en échec, puisque le Père associerait le Saint Esprit à son pouvoir d'engendrer le Fils : on est en pleine contradiction et en pleine fantasmagorie.

UN ARTICLE D'UNE REVUE ORTHODOXE

Un de nos lecteurs nous a communiqué un article intitulé "L'intégrisme de l'habitude et les derniers feux du filioquisme - réponse à la Société Barruel". Cet article ne répond bien entendu pas du tout à notre article paru dans le Bulletin n°9 et il se contente d'affirmer que le Saint Esprit procède du Père et de lui seul en prétendant qu'il s'agit là d'une définition du concile oecuménique de Constantinople de 381.

Répétons que le concile de 381 a dit simplement "le Saint Esprit ekporeumenon du Père" reprenant ainsi le texte de Saint Jean XV, 26. Il n'a pas employé le verbe procède qui est différent, et s'il n'a fait aucune allusion à une possible intervention du Fils, il ne l'a pas nié non plus.

Ensuite l'article reprend l'éternel argument du concile d'Ephèse qui a "prononcé l'interdiction de changer quoi que ce soit aux formulations dogmatiques". Répétons une fois encore que le concile d'Ephèse n'a pas employé le terme de formulation dogmatique, il a simplement interdit de composer une formule différente de celle composée à Nicée.

Si la revue en question voulait obéir au concile d'Ephèse elle devrait repousser tout ce que le concile de Constantinople a ajouté au concile de Nicée. L'argument fondé sur le concile d'Ephèse contredit celui fondé sur le concile de Constantinople : il faut choisir. Enfin plus loin l'auteur de cet article parle de "l'honnête pape Léon III" : aurait-il oublié que ce pape avait rédigé une profession de foi affirmant la procession du Saint Esprit du Père et du Fils ?

CONCLUSION

Pour conclure, résumons encore une fois la doctrine catholique : le Père tout puissant est parfait, il communique toute sa perfection au Fils, et en communiquant cette perfection il transmet le pouvoir uqi lui est propre. Le Fils est pafait et toute sa perfection il la reçoit du Père, et recevant cette perfection il reçoit le pouvoir de produire avec le Père le Saint Esprit.

Si l'on repousse cette doctrine, et c'est ce que font les orthodoxes passés et présents, on tombe inévitablement dans un semi-arianisme. Nous ne disons pas dans l'arianisme pur parce que l'arianisme suppose que le Fils a été créé dans le temps, ce que n'enseignent pas les Orthodoxes. Mais en croyant à un Fils qui n'a pas tout reçu du Père,les Orthodoxes croient à un Fils moins parfait que le Père, donc inégal au Père : ils ont donc adopté en patie l'arianisme.

Reste à savoir comment exprimer au mieux la doctrine catholique. Les conciles oecuméniques nous ont enseigné que les formules "le Saint Esprit procède du Père par le Fils" et "le Saint Esprit procède du Père et du Fils" sont toutes les deux conformes à cette doctrine. Néanmoins elles ont l'inconvénient de pouvoir être comprises dans d'autres sens, elles sont ambigües.

Pour exclure toute fausse interprétation nous proposons la formule suivante : "Je crois au Saint Esprit qui est Seigneur et qui donne la vie, qui procède originairement du Père et qui procède aussi du Fils associé par le Père à cette procession". Evidemment cette définition est longue, trop longue dira-t-on, mais n'est-ce pas précisément une maladresse que de vouloir absolument exprimer la procession du Saint Esprit par des formules brèves qui sont forcément ambigües ?

Nous savons bien que notre formule ne sera pas acceptée pas tous les Orthodoxes mais elle aurait, croyons-nous, le mérite de lever toutes les équivoques et en conséquence de constituer le seule base solide de départ pour tenter un accord avec des schismatiques de bonne foi.

G. L.